

SOMMAIRE

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, UN DÉFI DÉMOCRATIQUE	3
UNE QUALITÉ DE DÉVELOPPEMENT	9
Un approfondissement ou une densification éthique du développement durable, qu'est-ce à dire sur le fond ?	9
Éthique, valeurs et droits	9
La diversité, principe actif	12
La spiritualité, facteur de cohérence et de réalisme	15
Un débat sur la transcendance de la nature	17
TOUS RESPONSABLES	19
Vers un développement durable de qualité : à quelles conditions peut-on agir ? par quelles voies ? en mettant en œuvre quelles responsabilités?	19
Les conditions d'une action	19
Refuser la séparation des domaines d'action	19
Une attente de règles	23
Des acteurs, des responsabilités	27
Vers une alliance acteurs économiques-société civile ?	27
Un espace d'action majeur pour les associations	30
La responsabilité des médias	33
Forces spirituelles : une dette à l'égard de l'humanité	35
Quel rôle pour les élus ?	38
VERS JOHANNESBURG :	
DES PRIORITÉS ET DES INTERPELLATIONS	39
L'homme et la terre n'attendent pas !	39

Un document volontairement sélectif...

L'option de ce document issu des Dialogues pour la Terre n'est pas de restituer l'intégralité des interventions et débats dont ils ont été le support. D'une part il vise à mettre en circulation sous une forme relativement brève, et donc résumée, les principaux acquis de ce Forum ; d'autre part, il est, très délibérément, centré uniquement sur les apports liés à son thème central : éthique et développement durable.

C'est principalement par une sélection de textes relativement succincts -présentés en encadrés- que la diversité des participants et des modes d'expression du Forum est rendue présente dans les pages qui suivent. Mais certains articles de référence plus longs sont également dus à tel ou tel des intervenants, dont la coopération à distance a ainsi été particulièrement précieuse. Pour l'ensemble des autres textes, la rédaction de la revue *Economie & Humanisme* a bénéficié, parallèlement à son propre travail de synthèse, des contributions de l'ensemble des "rapporteurs" des assemblées partielles, et de la démarche de valorisation des lignes directrices du Forum conduite à partir d'une méthode originale de "cartographie" par les équipiers de la Fondation Ch.L. Mayer ¹.

1 - *Documentation pour le Progrès de l'Homme-Fondation Ch. L. Mayer, 38 rue Saint-Sabin, 75011 Paris*

“ En 2002, 1.5 milliard d'êtres humains n'ont toujours pas accès à l'eau potable. 5 millions de personnes, essentiellement des femmes et des enfants, meurent chaque année des suites de maladies liées à la mauvaise qualité de l'eau. ”

Secrétariat international de l'eau

“ Dès 1976, l'effondrement de la vie en Méditerranée était perceptible, du fait du saccage des zones de vie internes, ces "oasis" de la mer. Mais que fait la presse ? Elle parle du prix du poisson, en demandant sa baisse... ”

Yves Paccalet, Journaliste

AVANT-PROPOS

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, UN DÉFI DÉMOCRATIQUE

par Vincent Berthet*

21-23 Février 2002 : autour du thème "L'éthique, maillon manquant du développement durable ?", le Forum "Dialogues pour la Terre" est organisé à Lyon par Green Cross International ², et par la Communauté Urbaine et la Ville de Lyon, avec l'association des anciens ministres des Affaires étrangères. Au nom de quoi peut-il être affirmé que ce Forum, dont ce document "Livre blanc" est le prolongement direct, représente une avancée, bien sûr à poursuivre, pour la dynamique du développement durable ?

En premier lieu, la méthode du Forum et son déroulement même font ressortir une exigence capitale pour la percée progressive du concept de développement durable, et pour sa mise en œuvre. Malgré certaines insuffisances ³, ces Dialogues pour la Terre ont en effet su réunir une extrême diversité de participants : diversité des origines géo-culturelles, diversité des enracinements professionnels et des types d'engagements dans la cité et la société, diversité des convictions philosophiques et spirituelles, diversité enfin des conceptions du développement durable.

Le besoin de penser dans la diversité

Recherchée délibérément par les organisateurs, cette diversité a été valorisée dans l'organisation du

Forum, en particulier par l'importance accordée aux travaux en huit assemblées partielles distinctes : celles-ci ont regroupé des participants concernés personnellement par les Institutions économiques internationales, le monde des affaires, les médias et la communication, les fonctions parlementaires ou gouvernementales, les organisations internationales, les familles de pensée religieuses et spirituelles, les organisations non-gouvernementales ; une assemblée de l'association des anciens ministres des Affaires étrangères s'y est adjointe. La "production" essentielle du Forum, en matière de constats, d'analyses, de propositions aura été le fruit de ces assemblées, qui faisaient droit explicitement à des appartenances et engagements divers ; l'identité spirituelle ou

APR...LA FIN DE LA GUERRE FROIDE, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

"Les objectifs de Rio n'ont pas été réalisés. Nous avons besoin d'un ordre nouveau, plus stable, plus juste et plus humain.

Nous sommes dans une situation de conflit vis à vis de la nature. Si nous n'agissons pas, la communauté mondiale progressera faiblement vers un développement démocratique et résoudra difficilement ses problèmes sociaux. Un tiers de la population vit dans des conditions convenables et les autres dans la pauvreté. Nous sommes également touchés par des problèmes écologiques : pollution de l'atmosphère, des fleuves et océans, disparition des forêts, désertification, réduction des surfaces labourables...

Nous devons songer à un nouveau paradigme de développement. Nous devons mettre en œuvre un programme de mesures concret. Il est essentiel d'avoir un principe directeur dans le domaine de la politique, de l'écologie et de la sécurité.

Grâce à une volonté politique internationale intense nous sommes sortis de la guerre froide. Nous devons aujourd'hui nous reposer sur cette force mondiale, nous unir pour résoudre les problèmes écologiques et enfin pour parvenir à un nouvel ordre mondial.

Pour ce faire, nous devons faire preuve d'ouverture et de perspicacité. Nous devons veiller à ce que les Etats renouvellent leurs engagements envers les Nations-Unies et qu'ils honorent leurs obligations dans le cadre des accords internationaux sur les questions d'environnement et de développement".

Mikhail Gorbatchev, (extraits du discours inaugural, Dialogues pour la Terre, 21 février 2002)

* Directeur de la revue *Economie & Humanisme*, coordinateur de la rédaction du Livre blanc.

2 - Fondée par Mikhail Gorbatchev en 1993, Green Cross International se donne pour "mission l'aide à l'émergence d'un avenir soutenable par l'entretien de relations harmonieuses entre les populations et l'environnement, en suivant le principe de coopération". GCI développe quatre programmes d'action et a supervisé la rédaction de la "Charte de la Terre".

3 - Sur-représentation des Européens et des Américains, (mais quasi-absence des Japonais), sous-représentation des populations africaines et latino-américaines. Représentation par contre plus forte qu'en bien des colloques des peuples issus de l'ex-Union Soviétique. On a pu regretter également l'insuffisante présence du mouvement syndical, des mouvements de jeunes et l'absence d'une sous-assemblée de scientifiques.

religieuse était parmi d'autres spécificités prise en compte, ce qui représente un élément neuf en particulier à l'égard des habitudes françaises de débat collectif. Chaque assemblée partielle, dans le souci d'éviter des démarches "corporatistes" parallèles, comptait un certain nombre de participants reliés à d'autres appartenances, afin de pousser plus loin le débat.

Cette diversité non pas subie mais assumée s'avère être l'élément clé qui a permis d'atteindre une certaine qualité des travaux autour du thème déterminé pour ce Forum : "L'éthique, maillon manquant du développement durable ?". C'est en relation avec la diversité des participants, figure de la diversité du monde, qu'un approfondissement des raisons d'agir pour le développement durable est apparu nécessaire au renforcement de cette dynamique à l'échelle de la planète. A ce titre, un dialogue interculturel, une confrontation des visions du monde, qui sont le ressort d'une action résolue pour son avenir, doit être poursuivi en permanence. Dans le même temps, certains des "collèges" présents ont davantage fait ressortir le risque d'un enlisement du développement durable dans des confrontations philosophiques, alors même que de nombreuses situations imposent des interventions très immédiates.

La première partie du document qui s'ouvre ici restitue ce que le Forum a fait valoir comme bases et comme registres de réflexion nécessaires à un approfondissement du sens et des motivations de fond du développement durable.

L'éthique, ressort d'une prise de responsabilités

Le défi de l'éthique est bien autant central si l'on pense à la mise en œuvre d'une démarche de développement durable. La valorisation des différences et des complémentarités est sur ce point un principe et un facteur de cohérence : pas de développement authentique pour l'humanité sans respect de la diversité des cultures et des opinions, de la diversité homme-femme, de la diversité des modes d'organisation collective, de la diversité inscrite dans les éco-systèmes. En corollaire, le développement durable ne peut être concrètement un facteur de progrès pour l'humain (et non seulement la tenue de survie du développement confondu avec la croissance économique et le bien-être d'une minorité) que s'il active la multiplicité des niveaux de responsabilités en cause. Ces divers échelons de responsabilité sont présentés, illustrations à l'appui, dans la seconde partie du document.

A ce titre, les Dialogues de Lyon prennent position. Ils interpellent les discours sur le développement durable, et les acteurs sociaux qui s'en réclament, pour que soit nettement renforcée la place de la démocratie dans leurs critères d'analyse sur le développement et dans leurs modes d'intervention.

"Petite ligne" dans les documents consécutifs à la Conférence de Rio, la dynamique participative doit devenir une valeur centrale et une ligne d'action essentielle dans la promotion du développement durable. Elle s'avère être un nœud de cohérence entre la finalité humaine de cette approche du développement et sa mise en œuvre. En ce sens, les conclusions des Dialogues de Lyon s'inscrivent en faux contre les approches technicistes du développement durable ; elles affichent une distance, également, avec la propension, maintes fois encouragée en haut lieu, à collectionner les "bonnes pratiques" de développement : celles-ci sont en général confondues avec des actions rapides, masquant sous l'idéologie de la performance et de la "transférabilité" leur prochaine inscription dans une logique de marché rentable.

ARCHITECTES DE NOTRE AVENIR

"Nous parlons de la mondialisation qui nous offre d'énormes perspectives et ouvertures mais aussi qui souligne des vulnérabilités et des risques pour la sécurité de la terre, de ses ressources, pour la vie et la survie même de notre planète. Ces risques sont liés par tous les systèmes complexes de la mondialisation et des activités humaines. Mais nous devons contrôler et maîtriser notre avenir. Nous ne pouvons pas faire cette gestion au niveau d'une seule nation quelle que soit sa puissance.

Malgré toutes les connaissances que nous avons, tous les progrès que nous avons réalisés, nous n'avons pas encore montré que ce changement d'orientation vers le développement durable est une priorité politique.

Il y a des conflits entre les bio-systèmes et écosystèmes du monde. Il faut changer nos priorités et nos points de vue .../...renoncer aux solutions qui vont préserver notre sécurité et notre avenir individuel .../...Ce changement d'orientation sera imposé par la nécessité. Mais il faut agir rapidement car plus on tarde à changer notre orientation et nos priorités, plus coûteux sera ce changement. C'est seulement une question de priorité et de motivation .../...Nous sommes les architectes de notre avenir".

Maurice Strong, président du Conseil de la Terre (extraits du discours inaugural, Dialogues pour la Terre, 21 février 2002)

ORIENTER LES POLITIQUES ÉCONOMIQUES

"Les sciences de la vie requièrent aujourd'hui une attention particulière notamment en liaison avec les problèmes d'éthique. Le défi du développement durable sera celui qui va inspirer les réflexions et orienter les politiques au cours des décennies à venir.

Le développement durable, ce n'est pas simplement un mot. Il n'est pas là, comme l'écologie d'ailleurs, pour donner naissance à des prévisions catastrophiques ou à des agitations purement superficielles. C'est un problème fondamental pour nos sociétés et la société mondiale qui est en train de s'organiser. La croissance quantitative qui a piloté l'économie mondiale depuis 50 ans doit impérativement laisser la place à une croissance qualitative.

Mais naguère dans les nations, aujourd'hui dans la globalité de l'activité économique, il est clair que nous avons besoin de réfléchir aux facteurs du développement durable ; ce qui nous met sur la voie de la découverte de tous les facteurs humains et naturels qui sont à la base du développement.

Ces réflexions ne doivent pas rester des réflexions de tour d'ivoire. Il faut que ces réflexions orientent les politiques économiques ../.. Mais nous savons aussi que les égoïsmes ou les intérêts nationaux ne permettent pas les progrès aussi rapides que nous pourrions le souhaiter.

Par ailleurs, sur le plan global comme sur le plan national, le concept de développement durable et les politiques de développement durable doivent tenir compte d'une très grande participation des acteurs de la vie économique et sociale ".

Raymond Barre, économiste, ancien Premier Ministre et ancien Maire de Lyon.

Bien autant, ces conclusions récusent une surdétermination des dynamiques de développement durable par un consensus universel au rabais sur le respect dû à la Vie ou la nature, sans relation avec le vécu réel des populations, et dans l'oubli de la dimension économique du développement. Les Dialogues de Lyon, en fait, redonnent vie et actualisent le terme qui précisément a donné naissance au Droit international public : le " droit des gens ". Droit des gens à construire et à protéger dans ses multiples implications : l'autonomie - et donc la souveraineté - alimentaire, la santé, l'accès à l'éducation, l'exclusion de toute oppression, la liberté d'organisation et d'expression...

Traiter la question du développement durable à partir de la dimension éthique, c'est donc rappeler le caractère incontournable de la construction de la paix. C'est aussi replacer les composantes économiques et écologiques du développement durable à leur place de "servantes des sociétés humaines". La dimension sociale n'est pas simplement une composante -parfois accessoire- du

développement durable ; c'est elle qui lui donne sens. L'aspiration au développement est avant tout le cri de l'homme et des peuples exclus de l'accès à leurs droits fondamentaux, droits économiques, sociaux et culturels tout autant que civils et politiques.

C'est à cette conception du développement durable que l'ensemble des propositions plus opérationnelles issues des Dialogues de Lyon peuvent être rattachées. Elles reposent sur le constat des responsabilités multiples, à la fois distinctes et croisées, qui sont facteurs de mal-développement, ou de développement durable : celles des dirigeants économiques, y compris au sein des institutions économiques internationales ; celles des politiques sur le plan local, national et international ; celles du monde associatif et des forces spirituelles ; celles des médias et des systèmes d'enseignement ; celles enfin des citoyens à titre personnel. Entre ces échelons de responsabilité, c'est une logique de complémentarités et d'intégration qui doit peu à peu prévaloir, sous peine de devoir renoncer - des exemples multiples en attestent - à la prise en

compte de la complexité, qui est l'un des sous-basements du développement durable.

Pour cela, des formes d'organisation en partie nouvelles doivent être mises en place. Les collectivités territoriales et en particulier les villes, avec l'articulation d'intervenants divers qu'elles peuvent stimuler sur un territoire donné, peuvent en être des vecteurs privilégiés. De même les structures de type "régional" (à l'échelle de la planète) comme l'Union européenne, à condition qu'elles élèvent leur niveau d'ouverture démocratique. C'est également dans l'échange entre acteurs de divers horizons géo-culturels, professionnels etc... sur les

facteurs de mobilisation de leurs démarches de développement respectives que ces convergences se construiront utilement ; le domaine crucial de l'accès à l'eau pour tous pourrait et devrait être l'un des points d'appui de ces coopérations. Les moyens financiers affectés par les Etats et les peuples qui en ont la capacité à une solidarité internationale au service du développement durable, enfin, doivent permettre des coopérations Sud-Sud et non seulement Nord-Sud.

Le développement durable a donc devant lui des chantiers politiques autant qu'économiques et techniques.

DÉVELOPPEMENT DURABLE : UN CONCEPT ENCORE JEUNE

Les prémices du concept de développement durable apparaissent au début des années 1970 avec une première prise de conscience, celle des atteintes que les activités économiques portent à l'environnement proche : déchets, fumées des usines, pollution des cours d'eau... Dans la décennie suivante, des scientifiques mais aussi des groupes sociaux vivant dans des environnements fragiles comme les seringueiros d'Amazonie alertent l'opinion sur d'autres phénomènes plus alarmants pour l'avenir de notre planète : trou dans la couche d'ozone, désertification, pluies acides, effet de serre, déforestation...

Face à ces préoccupantes perspectives, la notion d'écodéveloppement, explicitée et diffusée en particulier par Ignacy Sachs¹ exprime l'idée suivante : concevoir des stratégies de développement socio - économique équitables et respectueuses de l'environnement est possible. A cette notion d'écodéveloppement, les anglo - saxons substitueront celle du développement soutenable ou viable (sustainable development).

Le développement durable a été cité pour la première fois en 1980, par l'Union Internationale de la Conservation de la Nature, dans son ouvrage intitulé "Stratégie mondiale de la conservation". Toutefois il faudra attendre 1987 pour que ce concept gagne ses lettres de noblesse dans le rapport "Notre avenir à tous", commandé par les Nations-Unies à une commission présidée par Madame Brundtland, Premier Ministre norvégien. Lors de la Conférence des Nations-Unies sur l'Environnement et le Développement (Rio 1992), la notion de gestion durable des milieux est définie comme "un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs". Mais le bilan par l'Assemblée des Nations Unies à New York, en 1997, repose sur un constat de relatif échec : l'environnement de la planète n'a cessé de se dégrader malgré les préconisations de l'"Agenda 21" votées à Rio.

En dépit de ces obstacles, le développement durable continue à faire l'objet de débats internationaux, et se pose de plus en plus comme principe pour l'action locale². Ce concept, fait aussi appel à la mobilisation des citoyens. Cette approche repose sur la démocratie participative qui vise à "associer les acteurs de la société civile aux projets politiques qui les concernent et à trouver avec eux et l'ensemble des partenaires socio-économiques des solutions de compromis efficace".

1 - Ignacy Sachs, L'écodéveloppement : stratégies pour le XXIe siècle, préface de Maurice Strong, Paris, Syros, 1972.

2 - Notamment par le canal "d'Agenda 21" locaux. Cette expression anglaise voulant évoquer " ce qui est à l'ordre du jour pour le XXIe siècle " .

COMMENT EXPLIQUER AUX JEUNES LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

*Questions de jeunes à... Michel Mousel **

Michel Mousel : Les vraies questions du développement durable touchent de très près les jeunes et sont à l'origine de certaines angoisses qu'ils ont sur la vie et l'avenir : l'accès au travail, la santé et les nouvelles pandémies, la lutte contre la pollution, le choix des modes de transport... Quand on parle du développement durable, on se préoccupe des générations futures, or elles sont déjà là devant nous.

Comment développer les énergies renouvelables ?

Les énergies renouvelables peuvent être très utiles pour les pays pauvres, à condition d'organiser un transfert technologique. En réalité, on ne peut pas développer les énergies renouvelables si on ne leur donne pas un avantage au départ, qui leur permette de rattraper les autres formes d'énergie. Par exemple, en France, il faut faire en sorte que EDF rachète de l'électricité produite par des énergies renouvelables à un prix qui permette leur développement.

Peut-on agir sans être dans la politique ?

Bien sûr il faut de la politique. Pour imposer des règles et les faire respecter. Mais le développement durable dépend de tout le monde ; par exemple un agriculteur qui laboure et entretient son champ. Chacun est concerné en tant que consommateur – se renseigner sur ses achats – et en tant que contribuable et citoyen ; par exemple, peser sur les politiques de coopération avec les pays pauvres.

Que pouvons-nous améliorer dans notre quotidien ?

Chacun peut fonctionner autrement chez soi, faire attention à l'énergie qu'il utilise – chaleur, éclairage –, acheter des équipements ménagers économiseurs d'énergie et recyclables, s'intéresser aux conditions de travail des personnes qui ont fabriqué les objets qu'il utilise...

Que peut apporter le forum Dialogues pour la Terre, à part des "beaux discours" ?

Le sujet du développement durable est très complexe ; cela suppose donc de faire un effort pour répondre à des questions en conflits les unes avec les autres. La cohérence entre l'économique, le social et l'environnemental passe par un débat entre des gens qui n'ont pas la même vision du monde : cultures, situations et intérêts différents. Pour progresser, il faut être capable de faire exister ces débats. Il faut assumer les conflits et les contradictions tels qu'ils sont et réfléchir ensemble sur la manière de les surmonter.

Etes-vous d'accord avec la proposition de Mikhail Gorbatchev : un tribunal international écologique, où les pays ou les entreprises seraient punissables pour " crime contre la nature " ?

Je ne sais pas si cela doit prendre la forme d'un tribunal international écologique, mais toutes les mesures que nous prenons en matière d'environnement, supposent, pour être efficaces, qu'il y ait capacité à contrôler leur application, juger ceux qui les appliquent, et sanctionner ceux qui ne les appliquent pas. Je peux dire que la France a été à la pointe du combat pour mettre en place ce système, dans le cadre du protocole de Kyoto pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Propos recueillis par Julie Ancel, 14 ans , collégienne, Lyon

* Président du Comité français pour le sommet Mondial du Développement Durable à Johannesburg.(chef de la délégation française lors de la négociation du protocole de Kyoto jusqu'à la Conférence de Bonn et de Marrakech).

→ UNE QUALITÉ DE DÉVELOPPEMENT

UN APPROFONDISSEMENT OU UNE DENSIFICATION ÉTHIQUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, QU'EST-CE À DIRE SUR LE FOND ?

ÉTHIQUE, VALEURS ET DROITS

Un constat s'impose : autant les positions sur les fondements de l'éthique, sur son rôle, sur la possibilité d'un consensus éthique fondamental sont diverses, voire divergentes, autant le recours aux valeurs, aux principes du droit, aux exigences d'éthique appliquée est omniprésent parmi tous ceux qui affichent une préoccupation pour le développement durable. Dans sa définition même, celui-ci a une éthique, ou est une éthique, dans la mesure où l'action pour tel ou tel type de développement est indissociable d'un débat sur le sens de l'histoire et de l'action humaines.

Les valeurs qui sont mises en avant sont d'envergure : l'équité, la solidarité, la justice... "La globalisation qui produit la richesse doit aussi la distribuer", résume un responsable d'une organisation internationale. Pour autant, le recours fréquent aux valeurs, normes et exigences éthiques n'empêche pas que beaucoup s'inscrivent en faux contre une mise en avant de l'éthique.

L'éthique soupçonnée

Cette contestation se fonde le plus souvent sur le caractère d'urgence de l'action à entreprendre. Paradoxalement des points de vue radicalement divergents sur un possible consensus éthique se

rejoignent de ce fait-là pour placer l'éthique au second plan. Certains, pour qui il n'y a pas d'accord éthique possible, récusent le temps perdu à chercher un consensus de fond. D'autres considèrent au contraire que l'accord sur un certain nombre de valeurs communes essentielles est suffisant; ils demandent eux aussi de ne pas s'attarder davantage sur la discussion éthique. L'essentiel est d'agir, de faire reconnaître non pas des valeurs mais des droits et d'exiger leur respect.

Des appréciations vont même plus loin, notamment de la part de responsables rompus au jeu politique international. Face aux conflits d'intérêts et aux

ÉTAT ÉTHIQUE, POLITIQUE ÉTIQUE

La situation géopolitique place les responsables politiques devant de nouveaux défis, deux en particulier : des réponses sont à donner à la globalisation économique et à la mondialisation ; à la stabilité engendrée par la guerre froide entre les deux super-puissances, qui s'est terminée en 1989, et surtout en 1991, n'a pas encore succédé un nouvel ordre international.

Un seul choix est possible, celui de l'intégration contre la désintégration, dont les effets sont notamment les nombreux conflits qui se sont développés depuis une décennie en ex-URSS, Yougoslavie, Afrique... L'intégration européenne, après les guerres qui ont déchiré ce continent, est un exemple de la voie à suivre.

Le recours aux seules règles éthiques tend justement à conduire à la désintégration, alors que les processus d'intégration demandent des règles pragmatiques. Le processus d'Helsinki en est une illustration. Des entités aux éthiques très différentes l'ont signé ¹.

Le développement durable est impossible sans une approche intégrée des relations internationales. Il ne faut pas attendre des États plus éthiques mais plus pragmatiques et plus réalistes. L'idée d'un État éthique est une catastrophe. On a besoin d'États de droit et non d'États éthiques. La voie n'est pas la bonne gouvernance mais l'intégration, seule capable de conduire à la sécurité, à la coopération et à la prise en compte responsable de l'environnement.

Giovanni di Michelis, ancien ministre italien des Affaires Étrangères

1 - Brejnev et Ceaucescu entre autres.

rapports de force, le recours à l'éthique peut être au mieux une dérobade, au pire un danger. " L'éthique est parfois le fruit de la puissance ", a pu évaluer un ancien ministre des Affaires Étrangères. Pour un certain nombre de promoteurs du développement durable, qui rejoignent en cela les économistes et les citoyens opposés au concept même de développement, "elle n'est qu'un écran, une hypocrisie". Il faut baser la paix sur l'arrangement des intérêts divergents par l'établissement de règles d'action communes ², remarquent ceux qui voient en particulier dans le système de l'ONU "une éthique sans contraintes "et dans les organisations internationales de type contractuel (FMI, OMC, BM) une " contrainte sans éthique". Le moralisme serait ainsi "très dangereux, surtout en politique".

Tous n'ont pas des points de vue aussi pessimistes sur le rôle du recours à l'éthique. Beaucoup mettent en avant l'importance que peut avoir l'éthique pour le développement durable.

L'éthique valorisée

Dans ce cas, l'éthique est placée en situation soit de fondement général, soit de point d'appui pour l'action. L'éthique serait effectivement, dans cette position, le "maillon manquant" ³ pour orienter l'action et permettre que la mondialisation s'engage sur les chemins du développement durable. Le monde des affaires et de l'industrie conçoit assez généralement que l'éthique puisse ainsi orienter l'action ; des élus et responsables politiques demandent la définition d' " un système de valeurs communes de base à court et long termes" . Et il faut bien entendu, dans ces perspectives, "une éthique mondiale".

Les positions sont donc fortement contrastées entre ceux qui doutent fortement de la capacité de l'éthique à orienter l'action dans le sens d'un développement durable et ceux qui attendent beaucoup de l'éthique.

En partie parce que ces positions contraires sur le rôle de l'éthique s'affirment, le débat sur les fondements pluriels de l'éthique, la réflexion

critique sur l'éthique sont beaucoup plus difficilement amorcés entre des citoyens et des responsables dont tous se disent pourtant intéressés par le développement durable. Les organisations, et plus que toutes autres, les organisations internationales, doivent travailler avec les philosophes, en déduisant certains ⁴.

Dans l'immédiat, existe donc un accord explicite sur la nécessité de promouvoir l'instauration du droit sans attendre un " accord éthique universel ". Ces deux orientations, au demeurant, ne sont contradictoires qu'en apparence : dans la dynamique du développement durable, la réflexion et l'action, les principes et la méthode, la fin et les moyens se rejoignent . Le droit, assorti en particulier des contraintes qui permettent de le faire respecter, semble "éducatif" : il est efficace pour introduire des changements de comportements de la part des différents acteurs de la mondialisation. Quant au partage des mêmes valeurs, à fortiori s'il se construit dans une certaine interculturalité, il est de son côté un puissant ressort pour l'action ⁵.

À la recherche d'un référentiel d'action commun

Le droit, lorsqu'il s'agit des droits fondamentaux reconnus dans les grandes chartes internationales, à commencer par la Déclaration universelle des droits de l'homme, à laquelle les militants des associations de solidarité internationale sont les plus enclins à se référer, contribue grandement à dégager un ethos commun. De ces textes se dégagent des valeurs, à commencer par la place centrale de l'égalité de dignité (donnée par naissance, mais respectée ou non précisément en fonction des conditions de développement de chacun) de tous les habitants de la planète⁶. Ces valeurs communes, "déjà là sans que l'on ait à les faire naître", gagneraient néanmoins à une plus grande visibilité, en particulier pour que l'ensemble des citoyens puissent se les approprier. Nombreux sont ceux qui verraient sur cette base l'émergence d'une réelle législation internationale. Celle-ci aurait pour intérêt

2 - Voir plus loin le texte sur l'importance et les déclinaisons de ce point fort du Forum Dialogues pour la Terre qu'a été la demande de régulation

3 - Pour rejoindre l'intitulé du Forum.

4 - Des opinions individuelles regrettant l'absence de contributions philosophiques lors des Dialogues se sont exprimées à leur issue.

5 - Ce sur quoi ont particulièrement insisté les participants à la table ronde des " responsables spirituels et religieux " des Dialogues pour la Terre. Lire plus loin la contribution de K. Chowdhry et le texte sur la responsabilité des forces spirituelles.

6 - Art 1er de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (10 décembre 1948). Ce concept de dignité, innovant par rapport à la Déclaration des Droits de 1789, a été introduit par le rédacteur principal de la Déclaration, R. Cassin, parce que porteur de sens pour de toutes les traditions spirituelles et philosophiques.

d'encadrer, y compris dans des cas de violation des droits fondamentaux de l'homme, par des sanctions coercitives, l'action de tous ceux qui ont un certain pouvoir sur la scène internationale. Les institutions économiques internationales (Banque mondiale, FMI, OMC...) sont souvent citées à ce titre comme conduisant des politiques contraires aux droits fondamentaux.

L'introduction du concept de développement durable, en ce sens, se révèle comme une stimulation du dialogue, à l'échelle de la planète, sur les ressorts de l'avenir de tous. Le champ des valeurs est "remis en culture" par les débats, propositions, actions visant le développement durable, tout autant que celui-ci appelle une clarification et une confrontation sur les valeurs partagées.

DES RAISONS D'AGIR

"Nous devons unir nos efforts pour donner naissance à une société mondiale durable, fondée sur le respect de la nature, les droits universels de l'être humain, la justice économique et une culture de la paix.

Des changements fondamentaux dans nos valeurs, nos institutions et notre façon de vivre sont indispensables. Nous devons admettre qu'une fois les besoins de base satisfaits, l'évolution de l'humanité n'est pas une question d'avoir plus, mais plutôt d'être plus.

L'esprit de la solidarité et de fraternité à l'égard de toute forme de vie est renforcé par le respect du mystère de la création, par la reconnaissance du don de la vie et par l'humilité devant la place que nous occupons en tant qu'êtres humains dans l'univers .

Nous reconnaissons la nécessité urgente d'une vision commune des valeurs fondamentales qui fournira la base de principes éthiques pour la communauté mondiale émergente.

Comme jamais auparavant dans l'histoire, notre destin commun nous invite à chercher un nouveau commencement [...] Notre diversité culturelle est un héritage précieux et les diverses communautés trouveront leur propre façon de réaliser cette vision. "

Extraits de la Charte de la Terre

Les pêches et l'aquaculture dans les eaux continentales, toutes menacées, atteignent chaque année 28 à 29 millions de tonnes. Ces sources de protéines sont irremplaçables.

Rapport FAO

LA DIVERSITÉ, PRINCIPE ACTIF

par Gilbert Auger *

Le respect de la diversité dans la marche des sociétés humaines, la reconnaissance de l'altérité et de la différenciation ne sont pas des étapes facultatives du processus de développement. On peut voir en eux l'énoncé de principes fondamentaux dont il nous faut redécouvrir les significations.

Le refus de ces principes, qui ont des fondements spirituels et éthiques¹, est source de nombreux obstacles au développement. Ainsi réduisons nous trop souvent aujourd'hui notre vision de l'universalité à la seule identification de toute chose à un unique modèle, provoquant ainsi, par la diffusion des technologies dominantes et par le métissage des cultures, le rejet progressif d'une création différenciée qui donnait à ce concept sa pleine signification. Que restera-t-il de la singularité voire de l'exception culturelle, sous la pression d'un marché unique offrant des produits et des services "banalisés" à des consommateurs aux attentes et aux besoins également banalisés ? Le débat démocratique, lui même, paraît peu à peu disqualifié par l'uniformisation technique de la gestion des affaires publiques

La globalisation est la dynamique d'un système aux effets pervers. Elle dévoie la mondialisation dont nous pouvons et nous devons attendre d'autres horizons de libération et de développement intégral de "tout homme" et de "tous les hommes".

Construire la diversité

Si la diversité peut-être comprise comme une donnée objective de la réalité, l'humanité se doit de l'ordonner. Construire la diversité c'est faire un choix : ou la diversité ne fait pas peur et doit être sauvegardée comme moteur d'évolution, ou elle est seulement le terrain d'une compétition que les meilleurs s'approprient et façonnent à leur guise.

En refusant la perspective inégalitaire nous privilégions la possibilité donnée à chacun d'être créatif en exprimant sa différence et sa singularité. La créativité est un élément essentiel de la communication, de la novation et du développement de tous. Sans dissemblances, notre humanité perdrait deux attributs forts de son identité : l'échange et la création. Un juste équilibre

doit être établi pour que différenciations et diversifications servent le bien commun

La diversification doit donc être réintroduite dans le domaine économique : il s'agit de sauvegarder la diversité naturelle et de permettre aux populations d'exploiter au mieux leurs " éco-systèmes ".

La souveraineté alimentaire ne sera acquise qu'à ce prix. Les marchés régionaux doivent retrouver leur finalité humaine en favorisant la multiplication des productions locales et la pénétration judicieuse. des marchandises étrangères. A eux de créer des flux d'échanges de proximité entre producteurs et consommateurs qui permettent à ceux-ci d'habiter dignement leurs environnements tout en alliant le global et le local au développement durable. La réduction de la fracture entre les économies formelles et informelles est à ce prix. Leur existence est l'aboutissement d'une diversification nocive : inégalitaire et anti-citoyenne (la formelle paie tribut à l'Etat mais satisfait la seule classe privilégiée, l'informelle est illégale mais apporte les éléments de survie à la population en détresse)

En matière financière, la logique exclusive du profit vide les échanges économiques de leurs traditionnelles significations culturelles. Les flux financiers dominants en sont la cause. Leur caractère contractuel leur donne un brevet faussement égalitaire d'honorabilité. En réalité d'autres pratiques ont cours ne serait-ce que celle du troc par exemple, mais elle sont d'ores et déjà condamnées. Une double réflexion est à mener, l'une sur les pratiques légitimes du loyer de l'argent, de l'usure, de l'accès au crédit, de la spéculation, de la dette, l'autre sur la signification du don, de l'aide, de la remise de la dette dans l'esprit jubilaire² et de l'impôt.

La diversification doit être repensée dans les domaines culturel et religieux pour que nous ne parlions pas de conflits mais de dialogues des civilisations. Pour cela l'apprentissage du débat est

* Ancien président du Comité contre la faim et pour le développement (France).

1 - Théologiquement, pour les chrétiens, le péché de l'Homme est de nier cette altérité et de se penser l'égal de Dieu, le "Tout-Autre".
" La faute éthique contre le frère s'enracine dans la faute théologique commise contre Dieu " (G. Martelet).

2 - Référence à l'action " Jubilé 2000 " conduite par de très nombreuses organisations associatives pour faire pression sur les pays créditeurs, en particulier lors de la session 2000 du G8 à Cologne.

à inscrire dans toute formation. La spécialisation imposée par la vie urbaine (où nous dépendons tous les uns des autres) et par la complexité de la production moderne (où les pratiques professionnelles deviennent très fragmentaires) nous oblige à construire et à multiplier les "interfaces" entre les disciplines (qui aujourd'hui est généraliste ?) Le débat interdisciplinaire est rendu nécessaire pour permettre à chacun de retrouver des chemins de compréhension globale des situations, de citoyenneté responsable et d'actions collectives. Il l'est aussi pour donner corps aux notions fondamentales de "bien commun" et de "développement durable". Le débat inter-culturel est une médiation indispensable entre l'identité propre des individus et des groupes sociaux et les images multiples et contradictoires véhiculées par les médias qui lui sont étrangères. Il permet de répondre aux peurs qui naissent de la mobilité et de la confrontation des idées et des situations. Au débat inter-religieux revient le discernement entre le

relativisme (tout se vaut) et le fondamentalisme (ma vérité est la seule vérité) pour éviter l'utilisation abusive de la vie spirituelle à des fins qui ne sont pas les siennes.

La pratique du débat est la condition d'une diversification maîtrisée. Pour cela elle ne doit pas être limitée aux relations inter personnelles, mais couvrir le champ des relations entre les groupes différents. Cette approche, peu usitée, me paraît plus que jamais indispensable. Peut-on espérer sans elle forger des solidarités et des politiques équitables ?

Responsables de la chose commune les pouvoirs publics ne peuvent légitimement se prévaloir de la souveraineté de l'Etat pour adopter n'importe quel régime politique. La notion de diversification doit être repensée pour qu'il existe partout une séparation organique des pouvoirs, une laïcisation du pouvoir et une légitimation démocratique du pouvoir.

“ Traditionnellement, le Lac Chilika (Orissa, Inde du Nord) assurait leur subsistance à d'importantes communautés de pêcheurs. Du fait d'une déforestation intense, le lac s'envase rapidement, et les ressources halieutiques se raréfient. ”

Philippe Blancher, Economie & Humanisme

CULTURES

La diversité est une composante essentielle de notre monde. Si la biodiversité est un facteur-clé pour la durabilité des écosystèmes, nous pouvons établir un parallèle pour les sociétés humaines avec leurs diverses cultures. Et de fait, des forces analogues à celles qui menacent la biodiversité mettent en danger cette autre diversité. La multitude des cultures qui coexistent peut donc être perçue comme un élément puissant de sauvegarde de la pérennité de l'homme.

Sans le respect de certaines vertus, la diversité seule n'est pas suffisante : un accord sur des valeurs universelles et les principes éthiques est nécessaire comme base d'actions communes et de préservation de cette diversité pour les générations futures. La plupart de ces principes ont été identifiés, mais quant à les rendre opérationnels dans nos codes éthiques spécifiques et nos systèmes de valeurs, nous sommes loin d'être engagés sur les bons rails ! La compassion humaine, la volonté de partage, la capacité à se projeter dans l'avenir au lieu de revenir sur les anciens griefs... font partie des qualités communes les plus indispensables, à une convergence à la fois entre sociétés et entre individus.

La globalisation a fait émerger une nouvelle pertinence et ajouté de nouvelles dimensions à la mission de l'UNESCO sur le long terme, du service du respect de normes et de valeurs universelles. Car la tendance à l'homogénéisation des pratiques éducatives, culturelles, scientifiques et communicationnelles est inquiétante, et porteuse de risques d'uniformisation des contenus et des projets, aux dépens de la diversité de créativité présente dans le monde. La marchandisation croissante de nombreuses sphères d'activités, considérées jusqu'alors comme des biens communs, comme l'éducation, la culture, l'information met aussi en péril des éléments de la communauté mondiale plus faibles, moins puissants économiquement mais néanmoins également importants.

Les innovations technologiques et les puissants dispositifs de contrôle qui existent aujourd'hui exigent de nouvelles approches pour la protection des droits de chacun. Par-dessus tout, un accord doit être trouvé sur des mécanismes universellement acceptés pour assurer une participation équitable à la globalisation, et une gestion de cette globalisation. Les règles du jeu courantes sont très peu nombreuses à ce jour ; à moins qu'un cadre accepté par tous ne soit défini, les pauvres et les faibles continueront à être exclus des bénéfices de la globalisation. Nous avons à agir pour que la globalisation fonctionne dans l'intérêt de tous. En particulier, un processus mondial qui tient en mépris la profonde diversité de l'existence humaine est voué à l'échec, et peut même induire des retours de flamme sans précédent aux conséquences très graves, une rupture du dialogue entre les sociétés, les cultures et les religions ”.

Walter Erdelen, Directeur général adjoint, UNESCO

Réorienter les solidarités

La pratique de la solidarité entre peuples au service du développement humain et durable doit s'inspirer de cette logique de la construction de la diversité . La réalité des situations de faim et la rencontre réelle des populations qui en sont affectées nous font découvrir que la faim " alimentaire " est plus que la " faim du corps ". C'est la reconnaissance de la dignité qui est en cause. La faim dévoile la pauvreté sous toutes ses formes; elle fait ressortir les exigences de la solidarité. En effet les populations ne veulent pas d'une sécurité alimentaire fondée sur l'assistance : c'est la souveraineté alimentaire qu'elles recherchent et en perspective le développement humain. Ce développement humain exige la participation des populations à leur auto-promotion, à travers des réponses économiques, financières, culturelles,

religieuses et politiques, toutes diverses et particulières et qui nous imposent une large concertation et une confrontation nées dans le débat lorsque s'engage une logique de solidarité. Comment ne pas lever les handicaps dont souffrent des populations actuelles vivant dans des espaces écologiques autrefois adaptés et qui ne le sont plus ? La diversité des solutions techniques en réponse sont nombreuses mais cette diversité là n'a de sens qu'intégrée au jeu complexe de nos rapports mutuels, de nos rapports spécifiques à la nature et à l'histoire. Si "coopération" il y a, ce ne peut être que dans cette dynamique de l'altérité mutuellement reconnue et dans une démarche qui aide les populations concernées et nous mêmes à "habiter" nos territoires respectifs, à y vivre dans la dignité et non seulement à y survivre.

"La diversité surgit comme une valeur centrale au cœur de la Charte de la terre. Protéger la diversité des formes de vie, des cultures et des langues, aussi bien que les droits et les potentialités de chaque individu, est fondamental. Lorsque nous perdons ces diverses expressions de la vie, nous perdons les sources de connaissance, de sagesse, de technologie.

Nous perdons également la richesse de nos âmes, car au niveau le plus profond, notre intégrité personnelle exige la valorisation de la diversité, à la fois contre la violence de l'exploitation et contre "l'efficacité" de la culture unique "

*Paul G. Irwin,
Pasteur méthodiste, Association pour la protection des animaux, Etats-Unis*

LA SPIRITUALITÉ, FACTEUR DE COHÉRENCE ET DE RÉALISME

d'après *Kamla Chowdhry**

Au-delà des références à telle ou telle religion proprement dite d'autant plus que le terme de religion n'a pas un sens identique pour les diverses cultures ¹, c'est à la spiritualité que l'on peut faire appel pour étayer une "qualité éthique" des démarches de développement.

Le contexte du début du XXI^e siècle est marqué par la suprématie des logiques scientifiques et techniques et des "performances" qu'elles alimentent. Or la science et la technologie ont pour caractéristique de ne s'intéresser qu'aux objectifs qu'elles poursuivent, et non aux méthodes et aux moyens qu'elles emploient. En ceci, on peut dire qu'elles font violence à l'humanité et à la nature. Et elles prennent le contre-pied de ce que les traditions spirituelles ont toujours jugé terriblement important : prendre en considération ensemble les fins et les moyens. S'ouvrir à des références spirituelles, c'est ainsi évoquer directement les choix des sociétés humaines. Quand l'hindouisme parle de Dharma, c'est pour signifier ce que chacun pense devoir faire vis-à-vis de son entourage, de la société, de son environnement, en lien avec son attitude spirituelle. "Ce mot de Dharma désigne la loi universelle – au même titre que Tao chinois : l'homme pieux, en communication avec le divin, est celui qui dans sa propre existence, donne à l'Ordre cosmique un renouveau d'actualité. Il le fait par l'action juste" ².

Un continuum entre croyance et action

Tout ce que nous sommes, en effet, est le résultat de ce que nous avons pensé. Il existe un continuum entre ce que l'on croit et ce que l'on fait. Quand nous avons la préoccupation du devenir du monde, nous ne portons donc pas assez attention, le plus souvent, au monde intérieur. Et le développement de chacun, en ce sens, n'est pas étranger au développement en général ; l'attitude de compassion, qui est un bon point de départ lorsque l'on envisage la sortie d'une logique de violence dans la société et dans le monde, s'alimente d'une vie spirituelle. Le défi de chaque femme et de chaque homme, c'est d'étendre le domaine de sa

compassion pour y inclure ceux qui sont très éloignés de lui. Ensuite il peut prétendre agir sur le monde et cet agir exprime à la fois son enracinement et son projet : "ma vie est mon message", aimait à rappeler Gandhi.

A sa suite, et à la suite de tous les grands spirituels qui ont été des hommes d'action, on peut dire que la spiritualité est non seulement une source d'inspiration pour une démarche de développement durable et pour ceux qui y participent, mais un éclairage constant pour les pratiques des uns et des autres, ainsi qu'une invitation à une modestie et à un sens de l'histoire trop souvent absents dans les actions de développement. De ce fait, la spiritualité contribue fortement à la résistance des acteurs de développement : leur conscience de n'être efficaces en profondeur que reliés à une chaîne d'autres acteurs (passés, présent et à venir, proches ou lointains) les oblige en quelque sorte à une "attitude partenariale", et prévient leur découragement devant les échecs qui surviennent bien souvent par une appréciation excessive des capacités dont l'on dispose pour changer le monde.

" L'éthique ? Un système cohérent de croyances, motivées par les centres d'intérêt personnels de chacun, ou par une force distincte de lui-même "

Dennis Meadows, Massachusetts Institute of Technology, Etats-Unis

* Membre du Conseil d'experts auprès de la Banque Mondiale sur les questions de développement durable, et de la Commission pour la Charte de la terre (Inde).

1 - Ce que reflète par exemple le débat à propos du caractère " religieux " ou " philosophique " du bouddhisme.

2 - Encyclopédie Larousse, 1994.

L'ISLAM, DYNAMIQUE DE PAIX

Le terme d'" Islam " est dérivé de l'arabe " salam " qui signifie la paix, mais aussi la " soumission ". Dans sa pleine signification, l'islam signifie le don complet de soi-même à Dieu, dans une alliance de paix avec lui, ceci pour accepter le chemin de plénitude et de perfection que Dieu a rendu possible pour l'humanité à travers ses prophètes et messagers, jusqu'au prophète Mohamed.

La paix implique à la fois une quête personnelle de paix et d'harmonie pour soi-même, et la préoccupation du bien-être de tout homme, indépendamment de sa race, de sa couleur de peau, de son sexe. Les premiers devoirs du musulman concernent sa famille directe, puis sa parenté, ses voisins, amis et relations, les orphelins et les veuves, les pauvres de sa communauté, ses coreligionnaires musulmans, tous les êtres vivants, les animaux. " Celui qui mange à satiété lorsque son voisin, près de lui, a faim, celui-là n'est pas croyant ", affirme le prophète.

Lorsque nous observons les sociétés musulmanes, il nous est presque impossible de voir une concrétisation des idéaux éthiques musulmans, et la participation des musulmans à un développement juste, équitable, et durable. Parmi d'autres, la principale raison en est le manque d'un système démocratique global, au sein duquel tous les segments de la société soient représentés et se voient reconnaître mutuellement des droits et un rôle actif dans l'émergence de cette société soutenable. De fait, les gouvernements autoritaires, quelle que soit leur dénomination, laissent aux peuples une place véritablement restreinte, si tant est que l'on puisse parler d'une place. En conséquence, les musulmans ne peuvent traduire en actes leurs valeurs morales, ni orienter les institutions solidaires qu'ils pourraient mettre en place à partir de la collecte de " l'aumône légale " (Waqf). De plus le manque de valeurs démocratiques et l'exclusion de la population de la sphère publique font le lit des groupes extrémistes et fondamentalistes.

Cependant, là n'est pas le seul obstacle. Nous avons aussi besoin de développer une compréhension plus globale et approfondie de l'Islam, qui est plus riche et plus polyvalent que ne le font ressortir ses interprétations extrêmes, fondamentalistes et politiques.

Ibrahim Ozdemir, Ecole de théologie de l'Université d'Ankara, Turquie

*Le don de l'eau est un aspect du commandement universel : " Tu ne tueras pas ".
Il en va de l'authenticité de l'acte religieux : que servirait à un humain d'être
baptisé si son frère meurt de soif .*

*François Tricard,
Président de l'Union des Universités Catholiques de France*

UN DÉBAT SUR LA TRANSCENDANCE DE LA NATURE

*d'après les propos de Dominique Bourg**

Le souci de fragilité de la terre né avec la révolution industrielle, marque la sensibilité de tous. Avant, les problèmes étaient locaux et aujourd'hui ils sont globaux et exigent des solutions politiques globales. Un exemple bien particulier porte sur la surcharge du gaz à effet de serre et ses changements climatiques qui en découlent (hausse moyenne des températures, du régime des pluies, du niveau des mers ...). Les risques sont devenus imprévisibles. Les conséquences à moyen et long terme ne sont pas mesurables.

Les politiques sont donc en difficulté car : "gouverner, c'est prévoir". Pour faire face, trois scénarios sont possibles : une écologie profonde, une philosophie autoritaire selon Hans Jonas, premier philosophe du politique, et le développement durable.

● Dans l'écologie profonde, la valeur de la nature est absolue. Cela conduit à revendiquer l'institution des droits de la nature selon une justice "bio-centrique". Mais ce processus est impossible à construire. La capacité d'ester en justice, de trancher un conflit et de se réclamer bénéficiaire d'un droit, sont une affaire d'hommes.

UNE NOUVELLE APPROCHE DE LA RICHESSE

Sous le titre "Reconsidérer la richesse" un rapport a été remis en mars 2002 au gouvernement français par Patrick Viveret. Il figure au premier plan parmi les travaux et initiatives récents visant à repenser les modes d'appréciation du développement, et concomitamment, à faire émerger des formes de régulation des économies qui laissent ouvert le droit au développement de tous¹.

"Il s'agit de donner à ces deux facteurs de richesse majeurs que sont la vie et l'intelligence, les moyens de réaliser des potentialités aujourd'hui sous utilisées. La première condition est de nous éveiller du "sommeil dogmatique" qui nous fait croire que le calcul de la richesse, en particulier celui du produit intérieur brut, serait objectif et indépendant de critères idéologiques et sociaux.

On ne peut traiter des indicateurs sans s'interroger sur les choix, le plus souvent implicite et étranger au débat démocratique, qui les fondent. La question des critères (et du corps d'hypothèses qui les sous tend) précède donc celle des indicateurs. Or les choix de représentation et de calcul de la richesse, construits à l'heure des révolutions industrielles, sont de plus en plus inadaptés aux questions majeures de nos sociétés. Les "nouveaux" facteurs de richesse placés spectaculairement sur le devant de la scène économique par la mutation informationnelle et la "révolution du vivant" que sont la vie et l'intelligence sont aussi, paradoxalement, les plus anciens. Mais la révolution industrielle n'a retenu d'eux qu'une part réduite : un travail humain déshumanisé et transférant l'intelligence aux machines d'une part, une nature réduite à n'être qu'un facteur de production sans que l'on s'interroge sur ses conditions de renouvellement et sur les lois qui gouvernent ses écosystèmes, d'autre part. Il est donc nécessaire de replacer les fondamentaux de l'économie dans le cadre des "fondamentaux écologiques et anthropologiques" qui conditionnent sa propre viabilité.

L'objectif est moins, dans cette perspective, d'élaborer un indicateur unique comme le PIB² que de s'engager dans la direction d'évaluations multicritères en fonction des enjeux d'information, de connaissance ou d'action des problèmes à traiter.

Outre le temps, les indicateurs les plus robustes et les plus susceptibles d'usages multiples sont ceux qui sont les plus proches des "fondamentaux écologiques et anthropologiques".

- indicateurs de nuisance et de destruction pour l'état des ressources vitales de la biosphère et de la planète ;
- indicateurs démographiques, de causes de mortalité, de causes de maladies les plus graves, de mise en danger de la vie physique ou psychique des humains, de causes de destruction du lien social les plus manifestes.

Ceux qui se rapprochent aujourd'hui le plus de cette perspective sont les "indicateurs de développement humain" réfléchis au sein du PNUD, d'une part et les "indicateurs de développement durable"³ d'autre part. Une synthèse serait nécessaire entre ces deux approches".

extraits du rapport de P. Viveret

* Philosophe, Université Technologique de Troyes.

1 - L'Alliance pour un Monde Responsable, Pluriel et Solidaire et la "charte des responsabilités humaines qu'elle propose ; la Charte de la terre, la promotion par le Centre des Jeunes Dirigeants de l'Economie Sociale du " bilan sociétal " des entreprises...

2 - Qui lui même n'est apparemment simple et unique que sous sa forme de vulgate liée à la religion de la croissance.

3 - Plusieurs organismes, en particulier en lien avec le PNUD, travaillent en ce sens. Cf également les Rapports sur l'environnement et le développement du Centre for Science and Environment, Delhi.

- Selon Hans Jonas, nous sommes dans une impasse écologique mortelle, puisque nous ignorons les conséquences de nos décisions technologiques à moyen et long terme. Le système capitaliste, fondé sur la recherche du bonheur à travers la consommation matérielle n'est pas la solution. En revanche les systèmes de l'Est avec un pouvoir central fort présentaient cet avantage. Hans Jonas propose une "tyrannie bienveillante et bien informée".
- La voie du développement durable est un scénario plus démocratique de notre avenir pour tous (Commission Brundtland). C'est une conception moderne du développement qui envisage de

satisfaire les besoins, et non les désirs, des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins. Mais actuellement, ce nouveau mode de développement est tout et rien. Il faudrait pourtant agir avec plus de précaution dans la gestion du risque technologique : ... nous ne sommes pas appelés à devenir maîtres de la nature. La démocratie participative est nécessaire: On ne peut arriver à infléchir les comportements – sur la durée d'une génération, et non pas dans l'année- qu'en comptant sur la prise de conscience et la volonté des citoyens consommateurs – usagers.

→ TOUS RESPONSABLES

VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DE QUALITÉ : À QUELLES CONDITIONS PEUT-ON AGIR ? PAR QUELLES VOIES ? EN METTANT EN ŒUVRE QUELLES RESPONSABILITÉS?**LES CONDITIONS D'UNE ACTION****REFUSER LA SÉPARATION DES DOMAINES D'ACTION**

Face aux différentes composantes du développement durable tel qu'il s'est enrichi au fil de la réflexion et des tentatives de sa mise en œuvre depuis le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de 1987, et même depuis la conférence de Stockholm de 1972 ¹, et parce que le développement durable est par nature un défi mondial, l'intégration des registres et des méthodes d'action est un concept-clé, de même que la coopération entre tous les acteurs, individuels et collectifs, des sociétés.

S'inscrire dans une perspective de développement durable oriente vers une approche de l'homme, des sociétés humaines et de leurs espaces de vie dans toutes leurs dimensions, sans que l'une n'écrase les autres². Elle se concrétisera en particulier par des stratégies de coopération à différentes échelles de territoires, sans jamais oublier l'interaction entre ce qui affecte un territoire et les autres (sur le plan environnemental, sur le plan de la santé, sur le plan économique...), et donc la coopération nécessaire entre territoires.

Viabilité écologique, équité sociale...

Parmi les recommandations, il en est qui privilégient d'abord la viabilité écologique. Elles sont attentives aux écosystèmes, aux ressources non renouvelables, à la biodiversité, aux régulations écologiques. Elles cherchent à préserver l'environnement de pressions qui mettraient à mal les capacités de régulations naturelles et qui tendraient à épuiser les ressources. La priorité donnée à la préservation des biens environnementaux peut revendiquer une continuité avec la fameuse phrase

du rapport "Notre avenir commun" de la CEMD en 1987 : "Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs."

On le comprend bien dans cette phrase, des propositions seulement écologiques, qui ne prendraient pas en compte les exigences d'équité sociale, et ce à l'échelon de la planète, auraient une cohérence vis-à-vis de l'histoire. Mais elles seraient vite perçues comme des préoccupations des seuls pays riches grands consommateurs d'énergie et de ressources non renouvelables. La défense de la viabilité écologique, de la biodiversité, et du devenir de la Terre ne peut aller sans la perception que le destin commun des humains appelle une vision où les besoins de tous soient pris en compte, donc d'abord ceux des plus démunis ³.

Face à un type de mondialisation-compétition qui met en cause les solidarités non seulement inter-générationnelles, au fil des siècles, mais aussi intra-générationnelles, le développement durable exige des voies de développement technologique et économique qui permettent le développement des plus pauvres.

1 - Voir le dossier " Développement durable, développement de l'homme " Economie & Humanisme n° 360, mars 2002

2 - Les stratégies et recommandations apparues dans les ateliers pour favoriser des politiques de développement durable sont diverses. Il est possible de les lister en cherchant à dégager des cohérences. Le Rapport de synthèse préparé par Green Cross International s'y essaie de même que la FPH qui fait émerger sept axes pour l'action.

3 - La destruction de l'environnement frappe d'ailleurs souvent d'entrée les communautés les plus pauvres. Cf au premier chef les travaux de l'équipe du Centre for Science and Environment de Delhi. Sa publication périodique "Down to earth" est adaptée en français sous le titre "Notre terre" par le CRISLA, 1 avenue de la Marne 56100 Lorient.

La dimension sociale du développement est elle-même reliée également à ces dimensions très "intégrantes" que sont le culturel, le spirituel, l'éducation, en particulier l'éducation au respect des diversités. On peut dire qu'une démarche authentique dans le sens du développement durable s'appuie sur les diverses visions de l'homme et du monde qui existent dans les sociétés et sur la confrontation constructive entre elles.

...efficacité économique...

Une meilleure répartition des richesses s'impose donc à l'échelle de chaque territoire et à celle des relations internationales. Encore faut-il qu'il y ait à la fois création de richesses⁴, efficacité économique, et régulation de la vie économique. Comment réorienter le développement économique – production et consommation – des pays développés et des pays émergents, de façon à respecter l'environnement et à permettre le développement pour tous et partout ? La question, qui est actuellement souvent passée sous silence en tant que telle, d'un ordre économique international, doit forcément être posée, avec les responsabilités qui en découlent à l'échelon des gouvernements, des villes, des entreprises, des citoyens⁵.

Les mesures proposées le plus souvent visent à contrôler l'activité économique en imposant des normes environnementales et sociales. Du point de vue de l'efficacité économique au service du

développement, les propositions qui mettent en avant de nouveaux indicateurs de développement (Indice de développement humain, nouvelles définitions de la richesse) sont fondamentales, précisément parce qu'elles veulent assumer la complexité du développement, intégrer ses différentes facettes.

...et sécurité

Lorsqu'on pense développement, on ne met pas toujours en avant la sécurité et la paix. Pas de paix sans développement, pas non plus de développement durable possible sans la sécurité et la paix. La situation de tant de pays victimes de l'insécurité et de la guerre ne montre que trop l'accroissement de la pauvreté et des menaces environnementales, la diminution de l'espérance de vie, le recul de l'éducation et des droits de l'homme...

La nécessité d'agir conjointement non seulement à trois niveaux (économique, social et environnemental), mais aussi pour la paix et la sécurité, s'impose donc comme réplique à la logique libérale de la mondialisation. Mais cette réponse serait encore insuffisante et le développement durable serait amputé de l'une de ses dynamiques principales si la promotion de la démocratie et son approfondissement à tous les niveaux venaient à manquer.

QUAND ÉTHIQUE ET TYRANNIE COEXISTENT...

"Nous devons réfléchir sur la manière dont nous devons améliorer les conditions humaines et soutenir le progrès. La promotion du développement durable et humain n'est pas encouragée partout à l'identique.

Les objectifs de la croissance économique s'exercent en développant une certaine forme d'impérialisme clandestine sur les pays les plus pauvres. Sur la scène internationale, la recherche du profit est une priorité sans précédent. A travers des modes de coopération, les échanges commerciaux et économiques s'organisent même avec des dictatures. La lutte contre les régimes totalitaires et tyranniques n'est pas la préoccupation primordiale. On se positionne comme allié d'un pays (pour la protection et la défense de la liberté d'un peuple) quand des intérêts économiques sont en jeu (pétrole par exemple).

En effet, le rapprochement entre les pays riches et pauvres pour promouvoir un développement humain et démocratique s'effectue surtout au regard des richesses et des ressources naturelles. L'éthique est avant tout un outil de sauvegarde des intérêts recherchés.

Nous avons besoin d'un nouvel ordre sécuritaire mondial pour protéger les peuples contre la tyrannie, le terrorisme, l'oppression et la surexploitation. Nous avons besoin d'un gouvernement mondial basé sur les valeurs universelles et sur le droit humain, qui serait une commission d'arbitrage traitant les litiges et revendications des peuples.

La contribution financière, le poids politique et la domination économique ne doivent pas influencer cette gouvernance internationale".

S. Kassim Marouan, ancien Ministre des affaires étrangères, Jordanie.

4 - Lors des Dialogues pour la terre, cet aspect n'a pas été directement sur le devant de la scène, à l'exception de la table-ronde intitulée " Monde des affaires et de l'industrie ". La réflexion sur la création de richesses, en effet, n'a guère pu se déployer devant l'urgence des mesures à prendre face à une globalisation économique dont les effets sur l'environnement sont plus qu'inquiétants et qui accentue les situations de pauvreté, les écarts Nord-Sud, les inégalités devant l'éducation, la maladie, l'espérance de vie.

5 - Lire plus loin les textes sur les responsabilités de divers types d'acteurs.

Démocratie et modes de gouvernement

Liberté d'expression, notamment des groupes sociaux démunis et laissés pour compte, et renforcement de la démocratie, donc nouveaux modes de gouvernement, ne sont pas un supplément accordé au développement durable. Ils lui sont indispensables. À l'échelle des villes, des régions, des États, de la planète, échelles spatiales distinctes mais interdépendantes, les individus, les citoyens, les élus, les organisations se trouvent placés devant des enjeux considérables à court, moyen et à long termes. Pour y répondre, l'exigence d'enclencher des processus démocratiques là où la démocratie formelle est absente est impérative, mais il y a lieu également de mettre en place partout des procédures capables de favoriser le traitement démocratique des problèmes : droit de pétition des citoyens, création d'espaces de dialogue pour influencer sur les politiques publiques, nécessité d'un contrat mondial basé sur une négociation quadripartite : gouvernements, parlements, institutions internationales et société civile...

Les recommandations sont nombreuses qui insistent sur la nécessité de créer ou de réorienter des institutions pour permettre le débat public, l'exercice de la citoyenneté, l'expression de la société civile, y compris à une dimension planétaire.

Interdépendances

Si beaucoup de solutions relèvent de décisions prises au niveau international, l'action au plus près des territoires où vivent les diverses communautés humaines demeure indispensable. Pour être efficace, l'action et la participation doivent s'organiser aux échelles spatiales pertinentes, tant d'un point de vue écologique que sociologique et politique. Un espace de problème appelle un espace de projet, mais sans oublier l'interdépendance entre les territoires. Dans les espaces

POLITIQUE ET ÉTHIQUE DE LA RESPONSABILITÉ

"Nous sommes passés d'une époque où l'homme avait à décrypter le monde pour s'en assurer la maîtrise à une époque où l'homme sait qu'il peut ébranler irréversiblement l'équilibre de la planète, ce qui lui donne la responsabilité d'en assurer la pérennité.

D'où l'apparition du principe de responsabilité qui nous impose de réévaluer nos actions par rapport à leurs conséquences sur le lointain dans l'espace et le long terme dans le temps. C'est ce à quoi nous invite Hans Jonas, renouant ainsi avec cette prudence, cette sagesse pratique, cette "phronésis" déjà définie par Aristote dans L'Éthique à Nicomaque .

Car c'est bien aujourd'hui d'une nouvelle éthique qu'il s'agit, une éthique qui doit amener chacun des décideurs à évaluer ses décisions à l'échelle des répercussions qu'elles peuvent entraîner pour l'ensemble de la planète. [...]

*Gérard Collomb, maire de Lyon,
président de la Communauté urbaine de Lyon
(extraits du discours inaugural,
Dialogues pour la Terre)*

urbains, devenus le biotope de l'espèce humaine, l'imbrication entre tous les facteurs de mal-développement, entre les responsabilités diverses, entre les dynamiques pouvant concourir au développement durable se manifeste de façon particulièrement aiguë.

C'est enfin pour prendre en compte le facteur-temps qu'une démarche de développement durable authentique ne peut qu'être décrochée.

L'eau est fondamentalement un bien collectif. Il est impératif de garantir le droit à l'eau de tous. Il faut réfléchir aux moyens d'assurer l'accès à l'eau des personnes démunies et donc aux outils économiques qui rendront cela possible. La gestion de l'eau doit impliquer la société civile.

Lionel Jospin

Il est nécessaire de se donner des objectifs à court-terme, mais aussi des perspectives de long terme pour penser et agir, en les déclinant elles-mêmes dans des échéanciers d'actions intermédiaires. L'existence d'un coefficient d'incertitude quant à l'évolution des écosystèmes vient renforcer le besoin d'un travail de prévision rigoureux (et non de futurologie) ; cette part d'inconnaissable qui demeure tient précisément aux effets d'un phénomène sur un autre, et appelle une approche de la précaution intégrée et non sectorielle : une grande sécheresse engendre un afflux de population vers les villes, d'où des problèmes

sociaux et sanitaires impossibles à maîtriser à terme, etc. La référence aux conséquences différées en termes agricole, alimentaire, sanitaire et même démographique de la catastrophe de Tchernobyl plaide dans le même sens.

Si cette intégration des diverses facettes d'action et des divers échelons de responsabilités est progressivement adoptée, le développement durable peut apparaître comme une "promesse", comme un avenir à préparer, et non comme une incantation inutile face à la dégradation constatée des écosystèmes.

" On tend toujours à présenter le développement durable comme reposant sur deux piliers (action économique, action environnementale), plus un pilier social, souvent mal défini. Mais en fait, ce n'est qu'en fonction du bien-être présent et à venir d'une société qu'une action économique et environnementale se justifie. "

*Houria Tazi Sadek, Chaire UNESCO,
Ecole d'ingénieurs de Casablanca, Maroc*

UNE ATTENTE DE RÈGLES

Pas plus lors du Forum " Dialogues pour la Terre " qu'en d'autres circonstances, la réflexion de fond sur les conditions d'un développement durable ne pouvait esquiver la question cruciale du pouvoir. Il en ressort une attente très insistante de nouvelles régulations, à élaborer dans un mouvement, simultané de démocratisation.

Le réalisme d'une démarche de régulation

Des facteurs divers et convergents semblent rendre nécessaire ces régulations.

En premier lieu, les conflits d'intérêts et les contradictions abondent autour de toutes les composantes d'une démarche de développement durable. Les ambivalences sont présentes au sein des programmes et des institutions des Nations-Unies "et jusque dans les textes internationaux sur le développement durable", soulignent certains militants d'ONG suivant de près l'évolution des négociations et institutions internationales. "Le document Action 21, par exemple, accorde une grande importance au dogme économique du marché pour assurer une redistribution des richesses, alors que cette logique est aveugle à l'égard des considérations éthiques". Sans qu'un consensus soit possible facilement sur cette question des modèles d'économie compatibles avec un développement humain durable, beaucoup estiment qu'elle doit être posée. Et à tout le moins, ils demandent que des régulations s'imposent à tous : acteurs économiques, Etats –quelle que soit leur puissance-, citoyens.

En second lieu, la force du courant de mondialisation, dans tous les domaines et non seulement dans celui de l'économie, rend en partie caduques des règles, parfois très sophistiquées, mais qui ont le handicap d'avoir été établies dans le cadre de chaque Etat ¹. L'existence de ce décalage n'est pas complètement nouvelle. Des règles et des modes d'arbitrage des conflits ont par exemple été délibérés pour gérer des fleuves frontaliers. Mais l'accélération de l'interconnexion des économies et des sociétés, et son élargissement, pour beaucoup d'enjeux, à l'échelle "minimale" d'un continent, rendent cette question des régulations à la fois plus pressante et plus complexe. Le fait qu'un nombre

assez important d'Etats viennent seulement de se constituer (ou reconstituer), et que beaucoup d'Etats soient démunis de moyens d'action (financiers, organisationnels...) aggrave cette difficulté, notamment dans l'espace de l'ex-Union Soviétique. Dans ce contexte de mondialisation, donc, la "loi du plus fort" a davantage d'emprise, et plus elle en a, plus elle retarde l'émergence des régulations qu'une dynamique de développement durable appellerait : c'est ce qu'illustre par exemple l'extrême difficulté des travailleurs asiatiques et latino-américains employés par des groupes transnationaux très puissants à faire reconnaître et appliquer leurs droits fondamentaux ².

En troisième lieu, ce que l'on peut appeler "l'actualité du développement durable" montre que faute de régulation internationale, "les engagements pris n'ont pas été tenus, surtout ceux des pays du Nord" ³.

Cette requête de règles (applicables et appliquées !) n'est pas seulement d'ordre pratique, parce que des conflits ou des problèmes urgents (ceux des déséquilibres socio-environnementaux dans les mégapoles, ou de l'accès à l'eau et du maintien de la qualité de la ressource en eau sont cités de façon récurrente ; celui des menaces sur les sols ou des espaces et ressources maritimes moins souvent) sont à résoudre. L'élaboration de règles et de régulations effectives est une façon de donner corps à la construction du bien commun à l'échelle universelle. Elle est une tentative de recivilisation des conflits, elle oppose le droit à la force. "Pas de régulations sans attachement indéfectible à l'état de droit ". En cela, il est légitime de parler d'une envergure éthique du principe de régulation.

1 - Un certain nombre de voix soulignent par ailleurs le fait que bien des pays sont " peu gouvernés " avec en particulier des conflits internes graves (Philippines, Colombie, plusieurs pays africains) (ou) et une application inégale des lois (Brésil, Chine...).

2 - Cf. les actions de pression internationale organisées par l'ONG Réseau Solidarité autour de cas de répression syndicale, d'atteintes à la santé des travailleurs etc. dans ces pays.

3 - Dans les mois qui ont suivi la tenue des " Dialogues pour la Terre ", les bilans fait lors des Conférences internationales de Monterrey, sur le financement du développement durable, et de Rome, sur l'alimentation l'auront encore confirmé.

UNE CONSTITUTION POUR LE MONDE

Lorsque la démocratie a été créée dans les pays d'Europe occidentale, les représentants des peuples ont débattu des valeurs essentielles à inscrire dans la Constitution de chaque Etat.

Aujourd'hui, il nous faut une Constitution pour le monde. L'ONU existe, avec un appareil institutionnel auquel il faut donner un contenu. Mais cela n'est plus suffisant. Le monde des affaires doit se discipliner, et peut s'orienter dans le sens des préoccupations globales mondiales. Mais cela n'est plus suffisant. Comme au lancement des premières démocraties, une Constitution internationale doit être écrite par les citoyens, sur des valeurs de base partagées. La Charte de la Terre, élaborée par des citoyens du monde entier, doit et peut servir de base pour cette Constitution Universelle plus nécessaire que jamais.

*Ruud Lubbers,
ancien Premier ministre des Pays-Bas,
Haut-Commissaire aux Réfugiés*

Du mondial au local

Sur quoi, de façon plus opérationnelle, et efficace, appuyer cette régulation ? Ce ne peut être que, simultanément, sur des normes, des règles de jeu, et sur des systèmes de contrôle et de sanction, donc sur une autorité.

Concernant les normes, un travail d'actualisation constant –et difficile- doit être fait : la prévention des bouleversements du climat montre à quel point il est malaisé de déterminer des seuils objectifs de dégradation environnementale, et des normes d'action faisant l'unanimité, y compris parmi les scientifiques.

Mais tous les sujets ne sont pas aussi complexes : les risques industriels dans les villes, avec les désastres sanitaires, économiques, écologiques,

dûs à des pollutions chimiques accidentelles massives sont par exemple clairement établis.

Un travail de base assez solide a donc déjà été fait. Beaucoup pensent que les traités, pactes, conventions internationales provenant du système des Nations-Unies constituent un ensemble de normes riche et dont l'enracinement éthique (lien avec la Déclaration de Rio, avec les Droits de l'Enfant, les libertés fondamentales, l'ensemble des Droits de l'Homme) n'est que peu discutable. Les normes présentes dans les textes issus de l'Organisation Internationale du Travail, de l'Organisation pour l'Agriculture et de l'Alimentation (le code de la pêche responsable par exemple) ou de l'Organisation Mondiale de la Santé sont souvent citées comme des valeurs sûres... qu'il ne reste qu'à appliquer pour laisser cours à une dynamique de développement.

On peut remarquer que certains traités internationaux, qui ne sont pas tous issus des Nations-Unies prennent en compte explicitement la préservation des droits sociaux et de l'environnement. Ainsi des dispositions sur le contrôle, dans les ports, de la navigabilité, et des conditions de travail des navires de la marine marchande. Ce cas est révélateur d'une volonté de régulation qui n'est pas conduite jusqu'au bout. Car la consignation d'un navire vétuste et dangereux dans un port français ou européen empêche des accidents de travail mortels et des pollutions. Mais dans beaucoup de cas elle génère pour les équipages une impasse sociale ⁴.

4 - Cf. J.B. Cousin et V. Berthet (*Economie & Humanisme*) "Mers et océans : des espaces-tests pour le développement durable". *Repères prospectifs*, mai 1999 (Ministère de l'Équipement et des Transports).

DES NORMES ? SUR QUELS CRIT...RES?

Pour la promotion du développement durable, les normes éthiques appartiennent à plusieurs registres :

- Les normes générales. Elles renvoient en particulier aux traités majeurs concernant les Droits de l'Homme, la santé, l'environnement. Elles doivent progresser et s'étendre au commerce selon une vision du développement durable, donc en dehors de l'OMC,
- Les normes liées à l'équité et à l'éradication de la pauvreté.
- Les normes liées à une bonne gouvernance. Elles recouvriraient principalement la démocratisation de la scène internationale –assurer la participation réelle des pays les plus pauvres aux négociations et politiques internationales– et des processus de décision à tous niveaux.
- Les normes liées à la relation entre les marchés et les institutions : pensée nouvelle quant aux modes de développement, concept de citoyenneté mondiale à promouvoir, réforme du processus de règlement des différends de l'OMC...

Patrick Viveret, extrait du rapport de la Table-ronde "Institutions économiques internationales"

LA CHAISE VIDE DE L'AUTORITÉ MONDIALE

Comment maîtriser le processus de mondialisation (c'est-à-dire instaurer des règles encadrant le fonctionnement des marchés dans le sens de la justice, du développement humain et de la démocratie) en l'absence d'autorité supra-nationale légitime ou d'instance démocratique mondiale ? La mondialisation politique reste à construire. Le monde doit se doter de règles qui conduisent ceux qui décident à choisir la coopération plutôt que le rapport de forces, la solidarité plutôt que le repli sur soi, la recherche du bien commun plutôt que l'égoïsme.

Or les relations entre pays du Nord et pays du Sud demeurent entachées de désaccords persistants sur les responsabilités respectives et les priorités relatives et aussi sur ce que les pays riches doivent donner en contrepartie aux pays pauvres, s'ils entendent leur imposer des contraintes sociales ou environnementales.

Un développement qui perpétuerait les inégalités d'aujourd'hui ne serait guère durable et ne mériterait pas de durer. Mais si l'on entend opérer des redistributions, résorber au moins en partie le décalage des standards de consommation, développer des démarches de discrimination positive, il faut commencer par discuter des dimensions politiques de ces réajustements.

Or les objectifs fixés par les institutions et les négociations multilatérales restent trop vagues, souvent réduits à l'état de vœux pieux. Les engagements exprimés ne sont pas quantifiés, pas assortis de moyens et dépourvus de toute sanction.

Pour transformer une communauté involontaire de risques subis en une communauté consciente et voulue, il faudrait passer de l'affirmation internationale des droits naturels et civiques à celle de l'égalité d'accès aux droits économiques et sociaux individuels, puis aux droits collectifs. Faire avancer la conceptualisation d'un nouveau droit mondial réellement pluraliste, avec l'émergence d'un pouvoir contraignant, apparaît comme éthiquement souhaitable, juridiquement raisonnable et pratiquement possible, pour peu qu'on procède par ajustements successifs (l'expérience de l'Union européenne en témoigne).

extrait du rapport de Georges Cavallier, table ronde des élus et parlementaires

Dans l'optique du développement durable (mais aussi, soulignent certains, dans une simple optique d'efficacité) ces normes ne peuvent échapper totalement aux peuples. Ce qui donnera force au cadre de la régulation internationale est aussi ce qui le rend difficile à élaborer, et même fragile : il s'agit de la qualité de la démarche démocratique adoptée.

Cette exigence s'applique à la définition, au réajustement continu et à l'extension des normes internationales ; elle concerne aussi leur concrétisation, leur application. Celle-ci sera due en premier lieu à la responsabilité des Etats, perçus comme "garants du développement durable" au titre de leur mission de sauvegarde de l'intérêt général. Au niveau des Etats, le processus mondial de démocratisation amorcé au début des années 1990 doit être poursuivi et étendu à des formes plus participatives de démocratie.

Cette concrétisation reposera aussi sur tous ces types de contrats qui s'affirment peu à peu : labellisations conditionnées par le respect d'un code de conduite, certifications, "nouvelle génération de conventions collectives rapportées au

développement durable"... Les démarches participatives multi-acteurs sont considérées comme nécessaires aux négociations sur ces contrats.

Enfin, tout en sachant que cette question appelle un travail difficile, la constitution d'une autorité internationale, a minima par une rénovation, qui ne devrait pas être suffisante, du système de l'ONU, est préconisée. La difficulté extrême de cette constitution ne fait que renforcer la place à accorder au contre-pouvoir des citoyens, "indispensable aux divers étages de la vie collective" pour que le lien régulation-développement soit effectif. Dans le contexte mondial actuel, avec la rapidité de ses changements, la participation active du citoyen est requise, et non seulement son implication civique de base : la régulation de l'économie, et de la société mondiale ne peut être confiée aux seuls Etats. La démocratie participative est souvent extérieure aux fonctionnements formels des grandes institutions. Elle ne les méprise pas, mais agit largement en parallèle, ce qui lui permet de conserver une position de contre-pouvoir.

L'IMPORTANCE DES RÈGLES

"Vivre ensemble, sur cette planète, exige de nous tous un effort sans précédent d'intelligence et d'inventivité, mais aussi de solidarité et démocratie.

Les véritables enjeux de la sécurité collective passent aujourd'hui par la construction d'une communauté internationale fondée sur des États démocratiques et par la définition de réponses communes aux défis de ce siècle nouveau.../...le monde doit se doter de principes et de règles internationales négociés par tous, acceptés par tous et adoptés au bénéfice de tous.

Nous devons construire une véritable Organisation Mondiale de l'environnement. Elle devrait permettre de rééquilibrer notre système de gouvernance mondiale, dans lequel les institutions économiques exercent une influence excessive. Pour l'environnement, il ne s'agit pas de construire une organisation de plus, mais de bâtir, en partant de ce qui existe déjà le pôle qui manque actuellement au système mondial. Pour cela il faut regrouper les conventions environnementales, rendre cohérents leurs corps de doctrines et de principes, et les doter d'instruments communs en matière d'évaluation, de surveillance et de règlements des différends.

Dans ce même souci, mon gouvernement est favorable à la mise en place d'un Conseil de sécurité économique lié à l'organisation des Nations Unies.

*Lionel JOSPIN, ancien Premier Ministre,
(Premier Ministre en exercice au moment du Forum Dialogues pour la terre)*

A l'évidence, l'histoire prouve que l'espèce humaine a rarement recouru à la violence entre États pour régler ses différends à propos de l'eau. Or beaucoup font valoir que le XXI^e siècle se caractérisera par des guerres pour l'eau. Nous affirmons que cette perspective ne respecte pas la situation qui est critique dans de nombreuses parties du monde pour l'accès à l'eau, et que toute attitude ou discours belligène ne ferait qu'aggraver ces situations.

Walter Erdelien, Directeur-adjoint, UNESCO

DES ACTEURS, DES RESPONSABILITÉS

VERS UNE ALLIANCE ACTEURS ÉCONOMIQUES-SOCIÉTÉ CIVILE ?

Comment les entreprises, par leurs initiatives et leurs pratiques, peuvent-elles prendre en compte les objectifs socio-économiques du développement durable ?

Les milieux d'affaires intègrent désormais, à des degrés divers il est vrai, la problématique du développement durable ; depuis quelques années, les changements sont considérables, mais les initiatives prises par les entreprises sont inégales, disparates... et soulèvent souvent des contestations. D'autre part, la société civile s'est dotée progressivement, avec une capacité d'expertise croissante, de leviers d'influence et d'action très variés, en correspondance avec l'élargissement du concept de "développement durable" au delà de l'état physique de la planète, vers les champs du social, du politique, du culturel...

La mondialisation et le développement durable offrent donc plus que jamais, dans leurs implications économiques, matière à discussion ; mais débattre sur les acquis réalisés par les uns et les autres ne suffit plus. La société civile, mais aussi l'industrie demandent de plus en plus une action anticipatrice qui aboutisse à des règles et des cadres plus transparents et stables. On pourrait donc parler d'une "alliance" pour le développement durable, susceptible de regrouper industrie, milieux d'affaires et société civile.

Pour fonder un tel rapprochement, trois maîtres-mots paraissent s'imposer :

- La confiance, nécessaire à la qualité du débat, au réalisme des solutions, à la mise en oeuvre des engagements des uns et des autres.
- Le contrat, pour donner sens à ce lien de confiance et aboutir à des cadres lisibles et stables, tout en permettant leur évolution dans le temps.
- La transparence, revendiquée par tous, condition du débat honnête et responsable.

De façon plus concrète, le débat est vif autour de quatre thématiques.

Engagements volontaires, ou réglementations contraignantes ?

De nombreuses entreprises peuvent faire état d'avancées réelles dans la prise en compte des objectifs du développement durable. Les motivations en sont parfois composites : satisfaire à la demande sociale, responsabiliser les opérateurs, créer une culture d'entreprise... Les formes en sont évidemment disparates – chartes, codes de conduite,

CODE DE CONDUITE

La Société BP a élaboré un code de conduite signé par tous les salariés. Ce code incorpore les engagements de Kyoto sur la qualité de l'air (alors même que ceux-ci n'ont pas été ratifiés par plusieurs pays, dont les États-Unis). Des engagements particuliers concernent les carburants propres, les énergies renouvelables (investissements dans le solaire) ; en matière sociale, les normes adoptées par la société s'imposent pour son personnel et à ses sous-traitants. Un comité d'entreprise européen a été constitué avant même la directive de l'Union européenne ; il inclut les filiales hors-UE de Turquie, Pologne, Suisse. L'éthique " englobe tout " et a conduit par exemple BP à s'interdire les contributions aux partis politiques. Pour l'intéressement des cadres supérieurs, la performance financière n'est qu'un critère (40 % de la décision) parmi d'autres : performance sociale (30 %) et performance environnementale (30 %).

Michel de Fabiani, BP France

bonnes pratiques – avec parfois des réalisations en avance par rapport à des législations longues à élaborer et ratifier. Des entreprises estiment qu'elles peuvent être, de ce point de vue, des leaders qui anticipent les évolutions et éclairent, par l'expérimentation de "bonnes pratiques", le champ des solutions possibles.

Toutefois, ces initiatives volontaires font naître des critiques sur leur défaut de transparence, leurs pratiques fréquentes d'auto-proclamation de bons résultats, la priorité donnée à la communication, les difficultés de contrôle... En bref, on reproche aux entreprises l'absence de la société civile dans le processus d'élaboration de leurs décisions. En outre la pérennité de tels engagements n'est pas assurée du fait des pressions de l'actionnariat financier qui cherche des rentabilités à court terme, et peut même aboutir dans certains cas à la dissolution de l'entreprise elle-même.

L'alternative serait donc de parvenir à des réglementations de caractère général et durable, négociées à trois – entreprises, gouvernements,

société civile – qui viseraient à intégrer l'ensemble des objectifs du développement durable.

Or la formulation de cette alternative fait apparaître à son tour des inconvénients majeurs : longueur des processus de décision et de mise en oeuvre, rigidités excessives pour le monde de l'économie, risques de distorsion de concurrence ou – du point de vue des PED – de protectionnisme de la part des pays du Nord.

Ces deux axes d'action seraient donc à combiner. Une voie paraît s'ouvrir pour des accords négociés qui aient valeur juridique, et fixent les grands principes pour le long terme ; les programmes de mise en oeuvre seraient plus décentralisés et s'appliqueraient différemment selon les secteurs et lieux d'activités pour tenir compte de la diversité des terrains d'application. Pour être crédible, ce schéma impliquerait une totale transparence.

Une demande de droit et de politique

Cette double demande semble pouvoir recueillir une certaine unanimité, y compris du côté des entreprises. Celles-ci, en effet, ont besoin de voir clair, loin et large pour leur développement. Elles comptent donc sur des gouvernements qui puissent établir des règles stables et claires. En matière de fiscalité, par exemple, ils donneront les incitations positives ou négatives nécessaires pour des pratiques de développement durable ¹.

La société civile perçoit de son côté que son action militante doit se greffer sur les lieux de pouvoir pour conduire ceux-ci à intégrer les objectifs du développement durable dans leurs politiques et leurs législations.

Pour affronter les vastes enjeux du futur, le recours à la seule "moralisation" des pratiques ne paraît donc pas crédible et encore moins opératoire. Les chiffres sont parlants : 60 à 80 % des travailleurs des PED sont dépourvus de contrat de travail ; or la population de la planète va s'accroître de 3 milliards de personnes. Les déséquilibres de ressources actuels et surtout futurs risquent de conduire rapidement à des conflits politiques.

La contractualisation, qui a tempéré les luttes sociales du siècle dernier, devrait pouvoir se poursuivre à une autre échelle, jusqu'à aboutir à un droit du développement durable : après le code du travail et les négociations collectives, ne peut-on pas espérer un "code de l'environnement" et des "accords collectifs" négociés avec les entreprises ? Ainsi, hors du jeu, évidemment non optimal, des conflits d'intérêts et des stratégies particulières, les

LE PRIX DE L'EAU

Jamais, la dérive économique des continents – entre pays pauvres et pays riches – n'a été aussi forte. Ma conviction personnelle est ferme : il n'y aura pas de développement durable sur le globe, si nous n'abordons pas, de front et résolument, ces écarts croissants entre le Nord et le Sud ². A chacun de tenir son rôle : l'initiative, la décision, le contrôle sont le rôle du politique. L'exécution et la gestion relèvent de l'entreprise. Les technologies existent. Nous les avons expérimentées.

Les populations urbaines qui n'ont pas l'eau courante sont dépendantes des porteurs d'eau, qui vendent cher une eau de qualité incertaine. La réalité que nous avons découverte est que plus vous êtes pauvres, plus l'eau est pour vous chère et polluée. Là est le scandale. En reliant ces populations des bidonvilles à des réseaux d'eau, en concertation avec elles, en les associant parfois à la réalisation des équipements et en nous appuyant sur des ONG, nous divisons le prix de l'eau par 10 et parfois par 50. Nous divisons par deux la mortalité infantile. Une de nos grandes fiertés est d'avoir pu connecter en six ans à Buenos Aires 1,6 million de personnes au réseau d'eau et près d'un million au réseau d'assainissement sans augmenter le prix de l'eau. Nous avons investi 1,5 milliard de \$ dans des installations que nous gérons en concession, mais qui sont la propriété des autorités publiques.

Beaucoup ont peur de la privatisation de l'eau, de sa transformation en bien marchand. Cette crainte est légitime et compréhensible. Il faut y répondre. Pour notre part, nous avons trois principes :

- L'eau est un bien commun. Nous sommes opposés à la privatisation de l'eau, comme produit. L'eau n'est pas une marchandise. Nous ne vendons pas un produit, nous assurons un service aux populations.
- Nous ne sommes pas pour la privatisation des infrastructures de l'eau dans les pays en voie de développement. Nous sommes pour le partenariat public-privé dans lequel les infrastructures, qui restent la propriété des collectivités publiques, sont confiées à l'opérateur privé le temps du contrat. A lui de les entretenir et de les améliorer.
- Le droit universel de l'accès à l'eau pour tous doit être reconnu. Il n'est pas hors d'atteinte.

Les populations défavorisées attendent des réponses immédiates. Ce combat pour l'eau a besoin de toutes les énergies, au-delà des clivages. Comme chef d'entreprise, je place la rentabilité et la responsabilité sur le même plan.

Gérard Mestrallet, Président-directeur général du Groupe Suez - Lyonnaise des Eaux

normes sociales et environnementales devraient-elles s'imposer aux règles de l'OMC et aux autres institutions internationales.

Des responsabilités collectives

Bien sûr, la charge de préserver l'avenir repose non seulement sur les entreprises, mais aussi sur les autres acteurs de la société : gouvernements, administrations territoriales, consommateurs ... Les gouvernements, les administrations, les organes de la société civile ont, eux aussi, à rendre compte de la compatibilité de leurs pratiques avec les objectifs

¹ - C'est particulièrement nécessaire dans le bâtiment et les travaux publics, mais dans bien d'autres secteurs également.

du développement durable. Eux aussi sont interpellés dans leurs tendances à l'auto-suffisance, au repli, au refus du dialogue. Comme les entreprises, ils doivent être soumis à évaluation ; c'est la condition pour que ces institutions ne soient pas suspectées.

Dans le cadre d'une vision réaliste – un pouvoir excessif risque toujours d'être abusif – la société civile ressent de plus en plus la nécessité de disposer de leviers d'influence autonomes pour pouvoir orienter le monde des affaires vers les besoins fondamentaux de la société. Ce rôle de vigilance et d'influence doit s'exercer d'abord sur les gouvernements et les administrations. La technicité et la complexité croissante du jeu économique exigent en effet des lieux alternatifs d'expertise et d'action citoyenne, notamment à propos des aménagements lourds : voies de circulation, secteur de l'énergie...³.

Le défi de l'intelligence

Au delà des oppositions, des conflits d'idées et d'intérêts dont la marche de l'économie continuera à être le théâtre, les débats semblent finalement pouvoir révéler un certain accord des esprits sur des objectifs visant au bien commun de l'humanité.

Milieus d'affaires et société civile soulignent donc ensemble que le développement durable appelle une intelligence des situations et des actions qui soit profondément collective. Ce défi oblige donc à agir à la fois au plan des idées et des analyses et à celui des comportements individuels et collectifs, pour que le mouvement social et la responsabilité politique imposent leurs choix d'avenir au libre jeu de l'économique.

La responsabilité est bel et bien globale et partagée. En ce sens, la recherche de boucs émissaires – entreprises ou autres – diffère les engagements nécessaires des individus et l'évolution de leurs représentations collectives, aussi bien dans les choix de politiques publiques que dans les comportements de consommation.

Sur cette base de "responsabilités partagées", mais identifiées, car "trop de mutualisation des risques tue la responsabilité" une méthode est à trouver pour que les entreprises et milieux d'affaires puissent tenir leur place. Face aux grands défis pour l'humanité, "on a besoin de politiques publiques fortes, car le marché seul ne réalise pas les objectifs du développement durable même s'il incorpore de l'éthique. Par contre, à l'intérieur de ces objectifs socialement négociés dont l'État est le garant, le marché a capacité à produire de l'optimisation".

UNE SPIRITUALITÉ POUR LE BUSINESS

"Nous avons besoin d'utiliser des principes spirituels, ou ce que certains appellent des valeurs d'humanité, dans la recherche de solutions aux problèmes sociaux et économiques. Nous tenons aussi pour une valeur l'application d'une éthique aux affaires. Les milieux dirigeants de l'économie doivent avoir une conduite éthique et responsable, et doivent parvenir à être perçus comme tels. Les valeurs traditionnelles diffusées par les grandes religions : la justice, le respect, l'honnêteté, l'intégrité, la capacité à donner confiance, le sens du service donnent progressivement du sens à la conduite des affaires. Il en découle la conscience d'une responsabilité sociale autant qu'économique, vis-à-vis de tous ceux qui sont les protagonistes de l'entreprise : les salariés, les consommateurs, les partenaires économiques, l'environnement social local, tout autant que les actionnaires.

Les évolutions nécessaires dans la pratique environnementale des entreprises vont dans la même direction, ainsi que ce que nous devons créer pour l'égalité hommes-femmes et pour des prises de décision basées sur la consultation. Dans la société actuelle nous avons besoin d'une nouvelle génération de normes ISO, à contenu éthique.

Enfin, on ne pourra réellement accorder crédit qu'aux réseaux d'entreprises qui promeuvent et facilitent la formation de partenariats " inter-sectoriels " pour affronter les problèmes sociaux. Des progrès ont été faits en ce sens, mais il est possible, et l'on devrait, aller bien au-delà".

George Starcher, Chef d'entreprise, secrétaire général du Forum Baha'i européen des milieux d'affaires

2 - " Aujourd'hui, plus d'un milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable. Dans 25 ans, ils seront 3 ou 4 milliards. Chaque jour 30 000 enfants meurent de maladies liées à la mauvaise qualité de l'eau. Le Conseil mondial de l'eau a chiffré les investissements à réaliser par an à 180 milliards de \$ pour aboutir en 2015 à une situation satisfaisante. Nous en sommes bien loin ! Et la situation globale ne s'améliore pas. "

3 - Le Professeur Pedro Arrojo (Université de Saragosse) a posé le problème de la démocratisation des décisions portant sur les grands projets. C'est ainsi que le projet de construction de 120 barrages en Espagne, avec financement de Bruxelles est présenté comme acquis alors que ni la parole des experts, ni celles des populations ne semblent avoir été écoutées. Une manifestation-monstre de 200.000 personnes a été réunie à Barcelone. Seul un mouvement social de masse pourra agir sur les hommes politiques pour les obliger à reconsidérer le projet. De son côté, Ute KOCZY (Conseil de l'Europe) cite un projet de nouvel oléoduc dans la jungle équatorienne déjà endommagée par un oléoduc existant. Sept sociétés pétrolières et quinze banques internationales sont parties prenantes de ce projet. Comment respecter la dimension du développement durable ? Quel est le pouvoir des habitants ?

UN ESPACE D'ACTION MAJEUR POUR LES ASSOCIATIONS

Parmi les nombreux acteurs du développement durable, dans un contexte de mondialisation, les associations, ONG en particulier ¹, ont un rôle et des responsabilités en partie spécifiques. Comme tous les promoteurs du développement durable, elles sont vigilantes sur la triple dimension économique, sociale et environnementale, et surtout sur l'intégration de ces paramètres. Leur spécificité tient peut-être au fait qu'elles sont pour la plupart en capacité de faire valoir la participation des populations et de faire émerger les voix de la société civile.

Contribuer à l'émergence d'une société civile

Face aux acteurs internationaux que sont l'OMC, les Institutions Financières Internationales, les États et les Nations Unies, les associations contribuent à l'influence croissante de la société civile, ce qui est manifeste depuis Seattle et surtout depuis le Forum Social Mondial de Porto Alegre. Toutefois, les associations expriment la nécessité de permettre davantage l'expression de la société civile, notamment au Sud. Celle-ci veut faire entendre sa voix auprès des institutions internationales.

Les associations considèrent qu'elles doivent jouer un rôle de contrôle et de contre-pouvoir notamment face aux entreprises, aux États, à l'OMC, etc. Dans les pays les moins avancés, notamment, les ONG peuvent faire office de contre-poids à l'influence qu'exercent les grandes entreprises sur les gouvernements. Cette mission de contre-pouvoir doit aller jusqu'à prendre les moyens de faire émerger des décisions légales et des instruments juridiques de protection du bien commun.

Les associations du Nord sont interpellées par celles du Sud pour s'opposer à la domination des intérêts du Nord qui conduit à une mondialisation centrée sur les intérêts du Nord et compromet ainsi le développement durable pour tous. Les ONG ont donc à faire émerger des rapports de force qui permettent de faire entendre cette exigence.

Cette action pour l'émergence d'une société civile mondiale ne peut se satisfaire de la prise de parole des seules ONG. Celles-ci ont à favoriser l'expression la plus large possible des populations, et même un " contrôle citoyen " à tous les niveaux. Les citoyens ont toujours à être les acteurs majeurs du développement durable ². L'exigence de donner du pouvoir aux citoyens se présente différemment suivant les pays, mais s'impose partout. Là où la

citoyenneté est limitée et la démocratie réprimée, l'advenue de la citoyenneté et à la démocratie fait partie de l'action pour le développement durable. À cet égard, les politiques de coopération doivent veiller à ce que se construise un cadre favorable à l'émergence de la société civile. Les associations se sentent investies du double devoir de soutenir et de contrôler les démocraties.

De telles ambitions interrogent donc les associations, leur rôle, leurs méthodes d'action. Si elles se perçoivent davantage comme des contre-pouvoirs, peuvent-elles sans se faire récupérer par les forces dominantes participer à des partenariats ? Toutes les ONG n'ont pas les mêmes positions à ce sujet. Toutes ne sont pas prêtes à s'investir pour faciliter le dialogue entre les différents acteurs du développement durable. Doivent-elles, par exemple, travailler avec les industriels pour améliorer les technologies et les rendre moins nuisibles à l'environnement ? Doivent-elles favoriser la formation de leurs membres jusqu'à devenir des interlocuteurs-experts ? Les réponses diffèrent, mais beaucoup considèrent qu'elles doivent construire des alliances ouvertes aux fins de progresser vers un développement intégré. Les interrogations portent aussi sur les modes de fonctionnement des associations, et la place qu'elles se donnent dans le mouvement social en général. Si elles se positionnent comme défenseurs de l'environnement ou de l'équité sociale, elle ne sont pas pour autant des syndicats et ne sauraient remplacer la nécessité de ceux-ci ³.

Il semble que le développement durable exige des relations triangulaires entre la puissance publique de l'État, les entreprises ou prestataires de services privés et les associations et ONG. Sans quoi, les seules relations public - privé sont trop restrictives et sources de conflits ou de situations de monopoles insoutenables.

1 - En France particulièrement, le vocable ONG désigne celles des associations qui s'investissent dans la solidarité internationale.

2 - Un exemple, au plus près du terrain d'intervention en fait foi : un puits creusé par une ONG dans un village africain à proximité des habitations n'a eu aucun succès ; l'ancien puits en effet, beaucoup plus éloigné, était un lieu de rencontres et de discussions.

3 - N'est-il pas surprenant qu'un tiers seulement des (200 !) codes de conduite mentionnent le droit syndical, alors que les droits du travail font partie des droits socio-économiques et culturels des Nations-Unies ? Les normes fondamentales du travail édictées par l'OIT n'ont pas d'application vérifiée à l'international.

Un rappel des valeurs du développement durable

Même lorsque leur domaine d'intervention est spécifique (agriculture et développement rural, éducation, formation professionnelle...), les associations se réfèrent habituellement à la défense des droits de l'homme, à l'éthique, aux valeurs, aux priorités pour l'humain, au bien commun. De fait, elles sont dans leur rôle lorsqu'elles font valoir les droits économiques, sociaux, environnementaux, culturels pour tous et pour chacun.

Une manière de promouvoir ces valeurs et ces principes est de recourir aux différentes Chartes élaborées par la communauté internationale : Charte des responsabilités humaines, Charte des générations futures, Charte de la terre... Ce recours ne suffit pas pour être efficace, mais il contribue à des avancées significatives, surtout lorsqu'il est allié à la mise en avant des traités, des engagements pris par les Etats et les entreprises, des codes de conduite, des normes légales. Une ligne d'action et une responsabilité partagée des associations est certainement d'exiger la ratification des nombreux traités et déclarations qui sont restés lettre morte sur bien des territoires, à commencer par l'Agenda 21. Sur la base de ces principes et de ces références, les ONG se reconnaissent donc un devoir de vigilance à la fois en direction des gouvernements nationaux – également des institutions internationales – et des populations pour les informer et les former.

Porte-parole des populations, dont la représentativité reste une question ouverte, les associations ont un devoir d'alerte et d'information auprès du public le plus large. Les traités de l'ONU, par exemple, et les conventions internationales sont trop peu connus. Les ONG ont un rôle à jouer dans la traduction et la diffusion de ces documents auprès du public. Pourquoi pas imaginer, à l'image du projet SYSPAN aux États-Unis, que l'Union européenne soutienne une télévision d'information sur le développement durable qui serait gérée par un collectif d'ONG ?

Une sensibilisation des citoyens du Nord

Cette perspective d'éducation générale, et non seulement scolaire, s'applique aussi aux consommateurs des pays développés. Il y a obligation qu'ils changent leurs habitudes de consommation, car si tous les habitants de la planète rejoignaient leur modèle dominant, "il

faudrait, selon l'expression de Ben Lafey, de la Fondation René Dumont, cinq planètes Terre pour subvenir aux besoins ". Des mesures importantes sont donc à prendre rapidement, notamment pour diminuer fortement la consommation d'énergie. Les associations ont un rôle de premier plan à jouer pour ce changement des modes de vie et habitudes de consommation au Nord, et pour une désacralisation du modèle occidental auprès des populations du Sud. Les ONG sont des artisans indispensables de ce travail éducatif pour développer partout la conscience des conditions d'un développement durable.

Il serait sans doute opportun que les ONG interrogent davantage les consommateurs du Nord sur leur consommation de produits agricoles et les enjeux d'une juste rémunération des producteurs agricoles des pays en développement et des pays les moins avancés. Quelles que soient leurs formes – directes ou indirectes – les subventions à l'agriculture pratiquées par les pays du Nord contribuent directement à la paupérisation, et indirectement à l'exploitation des écosystèmes, des milieux ruraux du Sud.

Trois autres thèmes sont particulièrement mobilisateurs : l'annulation de la dette, l'objectif de 0,7 % du PNB affecté à l'aide publique au développement, la mise en place d'indicateurs cohérents avec le développement durable.

Agir au Sud

Dans la perspective de l'émergence d'une société civile à tous les niveaux et sur tous les territoires, les associations des pays développés ne peuvent se soustraire à l'exigence de soutenir elles-mêmes les ONG du Sud. Celles-ci ont en effet un rôle déterminant à jouer pour que les sociétés civiles des PED soient un peu moins absentes des lieux de débats et de décisions.

Ce soutien passe également par le fait de favoriser, non seulement la rencontre entre ONG du Nord et du Sud, mais aussi la collaboration entre ONG du Sud. Elle sera utile notamment pour la construction de la paix, au sens d'une progressive résolution des conflits et d'une éducation à la paix.

Des associations des pays développés perçoivent souvent des besoins urgents qui touchent plus particulièrement des pays qui connaissent des difficultés économiques ou socio-politiques, voire des guerres civiles. Elles n'hésitent pas à mettre en place des actions pour faire aboutir des solutions.

Cette action directe des ONG peut conduire jusqu'à des mesures ratifiées dans des traités internationaux. Le traité d'Ottawa contre l'utilisation des mines anti-personnelles, par exemple, est le résultat de l'action concertée d'ONG.

Si les décideurs économiques, gouvernementaux, internationaux ont des responsabilités considérables tant dans les progrès que dans les retards d'un développement qui soit durable, les associations, ONG en particulier, se trouvent investies de fait de responsabilités également très importantes. La coordination de leur action à l'échelle mondiale devient donc un impératif et une

urgence. Elle appelle à des dépassements pratiques, notamment le recul de la compétition entre ONG pour leur financement, l'arrêt du doublement inutile d'activités entre les unes et les autres... Elle invite à une mise en cohérence des projets, à une reconnaissance mutuelle des compétences, à un partage concerté des terrains d'action, à l'émergence de priorités communes. Sur ce chemin les collectifs regroupant des associations sont un moyen d'avancer. L'objectif d'"intégration" du développement s'applique aussi aux ONG et à la coordination de leurs projets et de leurs pratiques.

IL EST TEMPS QUE LE POLITIQUE REPRENNE LA MAIN

L'éthique fait référence à la morale. Rien de plus pratique : chacun pourra faire les entorses qui lui conviennent à "la morale", afin de se fabriquer "sa propre morale" ! Ce qui doit caractériser la globalisation et ses acteurs essentiels, c'est d'abord et avant tout le respect du droit. Je veux parler des droits fondamentaux. De ceux qui, à la différence de la morale, sont inscrits dans le marbre des textes de l'ONU : la déclaration des droits de l'homme de 1948 et les pactes de 1976 ⁴.

Lorsque l'OCDE "fabrique", derrière les volets fermés de son château de la Muette, à Paris, le projet de traité de l'Accord Multilatéral sur l'Investissement, ces droits fondamentaux sont foulés aux pieds.

Lorsque l'Organe de règlement des différends de l'OMC autorise les États-Unis et le Canada à mettre en place des sanctions contre l'Union Européenne au prétexte que les consommateurs européens refusent de manger de la viande élevée à l'hormone de croissance, ces droits fondamentaux sont foulés aux pieds.

Pour ce qui est de l'entorse permanente aux droits fondamentaux, les institutions de Bretton Wood ne sont pas en reste. Il faut des dispositifs pour lutter contre la pauvreté ; c'était la mission de la Banque Mondiale ; il faut des dispositifs pour lutter contre les crises économiques et financières tant leurs conséquences sont dramatiques : c'était la mission du FMI ; il faut aussi réguler le commerce international pour en faire un vecteur de développement (durable !) : c'était la mission de l'OMC.

Ces trois institutions ont non seulement échoué, mais elles sont les promoteurs d'un ordre économique qui a produit l'effet inverse.

Il est temps que le "politique" reprenne la main, que l'économie retourne à sa place : servante et non maîtresse. Les IFI doivent être mises sous le contrôle des assemblées élues au suffrage direct.

Jean-Luc Cipièrre

Association pour une Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens (ATTAC)

⁴ - Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels entré en vigueur le 3 janvier 1975. Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques adopté entré en vigueur le 23 mars 1976.

LA RESPONSABILITÉ DES MÉDIAS

Le " Développement durable "nécessite de mobiliser non seulement les élus et les acteurs économiques mais l'ensemble des citoyens. Dès lors les médias sont inévitablement en position d'accusés : ils véhiculent un modèle de consommation contraire au développement durable. Ils n'agissent pas suffisamment pour informer, faire prendre conscience, montrer les conséquences de décisions qui ne respectent pas le développement durable. Ce à quoi les journalistes, en particulier, rétorquent que l'influence supposée des médias est bien moindre qu'on ne l'imagine, que les médias ne font pas l'opinion mais en sont le reflet, que les non-professionnels ignorent les contraintes de la communication, que les décideurs ne sont pas les médias mais les politiques et...les consommateurs, etc.

Même si la rencontre entre les représentants de la société civile et les journalistes est souvent irritante pour ces derniers, elle est particulièrement opportune pour que les uns comprennent les contraintes de la communication et que les autres puissent exercer une activité critique indispensable.

Développement durable et publicité

Les soupçons qui pèsent sur la liberté des médias du fait qu'ils sont le plus souvent économiquement dépendants des annonceurs, et de plus en plus intégrés dans des entités économiques multi-sectorielles, ne tiennent pas devant les nombreux témoignages de liberté dont font état les journalistes. Il resterait toutefois à s'interroger sur leurs éventuelles auto-censures, pas nécessairement conscientes, qui ne seraient pas surprenantes comme dans toute institution où des "lignes rouges", réelles ou imaginées, ne doivent pas être dépassées.

Plus directement, la publicité mérite un examen critique quant à son rôle à moyen terme et quant à ses conséquences sur les esprits. Certes beaucoup d'annonceurs peuvent faire état de produits plus respectueux de l'environnement, voire de respect de critères éthiques. On n'en est plus à l'époque du "Mettez un tigre dans votre moteur !", mais les publicités pour une consommation plus écologique "Je ne pollue pas ! On ne m'entend pas !" continuent à renforcer un mode de consommation, le tout automobile notamment, en contradiction avec les caractéristiques du développement durable. La publicité répète inlassablement que la seule raison d'être et la seule façon d'exister est de consommer sans cesse plus, frénétiquement. Si la réclame vantait autrefois les mérites d'un produit - "Les vêtements X sont solides et pas chers" - la publicité, elle, délivre un message idéologique : "Pour être une personne moderne, bien dans sa peau et dans la société, vous devez porter un

vêtement Y. " La publicité est ainsi progressivement passée du rang d'information commerciale au statut de système de propagande, véhiculant l'idéologie de la croissance, du progrès, de la technoscience, du nouveau.

Les publicitaires répondent que les messages sont déterminés par le comportement des consommateurs. Mais il est indéniable que le message est idéologique et a des conséquences culturelles qui appellent une réflexion éthique. Ici ce maillon éthique est manquant "car la publicité véhicule un message qui réduit incessamment l'existence à la consommation et à l'argent. Elle n'a de cesse de marchandiser le consommateur et donc finalement de le déshumaniser. Elle exacerbe les pulsions de possession, de domination, de jouissance immédiate". Un sursaut éthique est requis.

Contraintes économiques et responsabilité

Les médias sont des entreprises soumises aux exigences de rentabilité. Elles doivent pouvoir continuer d'exister dans une situation de concurrence qui impose ses contraintes. Dès lors les médias risquent de déterminer leurs propositions en fonction du seul marché. Beaucoup accusent les médias de contribuer à la passivité des citoyens, au "divertissement" non seulement au sens ludique, mais au sens que lui donnait le philosophe Pascal : ils tendent à détourner les citoyens de la conscience des enjeux décisifs. Ils semblent s'accommoder des situations d'injustice et de pauvreté, des risques écologiques, de la passivité des citoyens.

Les militants du développement durable, jeunes notamment, militants d'ONG, habitants du Sud, exigent bien davantage des médias. Notamment ils leur demandent d'éclairer les processus décisionnels, de mettre en évidence les défis d'avenir, de faire connaître les risques que comportent les formes de développement aujourd'hui choisies. Les journalistes rétorquent que

leur mission n'est pas d'abord de former le choix des consommateurs ou des citoyens. Ils ne sont pas chargés de tous les rôles. Il ne faudrait d'ailleurs pas confondre, soulignent-ils, responsabilité des médias et responsabilité des journalistes. Ceux-ci rappellent que la liberté de la presse exige quatre conditions : "la liberté d'accès à l'information, la liberté d'expression du journaliste, sa déontologie personnelle, l'indépendance de l'organe d'information". Si les journalistes ont une influence, celle-ci "reste pelliculaire, car c'est le public qui demeure le maître". Les journalistes n'ont pas à se substituer au rôle que doivent tenir les intellectuels et les élus. "Le journaliste ne peut pas dire ce qu'il faut faire ; il ne peut que témoigner".

Il reste que les équipes de rédaction font des choix. Les attentes du public, notamment sa sensibilité aux informations chargées en émotion, aux mauvaises nouvelles, laissent une forte marge de liberté dans le traitement de l'information. De ce point de vue, les défenseurs de l'environnement et les promoteurs du développement durable demandent aux médias de contribuer à responsabiliser chacun, notamment en montrant une hiérarchie des problèmes : " Il faut mettre chacun devant ses responsabilités. Nombre des atteintes portées à l'environnement sont désormais irréversibles. La presse doit apprendre à être plus scientifique, plus apte à juger de la hiérarchie des périls. "

Messages et réceptivité

Qu'elle soit minorée par les journalistes, ou sollicitée au nom de l'éthique et de l'urgence des problèmes, la responsabilité des médias s'exerce dans le cadre des logiques propres à la communication. Les professionnels des médias font remarquer la place centrale du public récepteur de leurs messages. Celui-ci demande du nouveau, du brillant, de l'agréable : "Le public s'ennuie lorsqu'on lui présente une série de reportages sur la destruction de la forêt au Brésil".

La promotion du développement durable demande donc d'user des diverses manières de communiquer : "l'émotion à la télévision ; la raison et l'argumentation dans la presse écrite ; le débat et l'interactivité grâce aux nouvelles technologies". La question reste ouverte de savoir si les médias doivent d'intéresser davantage aux problèmes considérés dans leur ensemble ou aux changements de comportements, tels que le tri sélectif ou l'achat de produits du commerce équitable.

La recherche d'efficacité dans la sensibilisation au développement durable risque d'oublier à qui elle s'adresse et de demeurer dans l'optique " du proluxe

parlant à des muets " (E. Morin). Il est indispensable de s'interroger sur la manière dont ceux qui reçoivent les messages se les réapproprient. Aux yeux de beaucoup de " pauvres " du Sud, le développement durable est-il dans l'esprit des téléspectateurs, auditeurs, lecteurs du Nord autre chose qu'une manière pour les pays industrialisés de continuer le développement des riches, dans l'oubli des pauvres ? Pour les salariés menacés dans leur emploi, les risques industriels ne revêtent pas la même importance que pour les experts ou les riverains. Comment des hommes et des femmes du Sud et d'ailleurs peuvent-ils s'emparer des moyens de communication dans leur diversité culturelle. Le développement durable passe aussi par le développement de la multiculturalité. Comment favoriser une communication alternative ?

RESPONSABILITÉS ET ... IRRESPONSABILITÉS

Quels outils peut-on imaginer pour améliorer la couverture médiatique du développement durable ?

Ma première suggestion sera de proposer à la conférence de Jo'burg d'étudier la possibilité pour chaque gouvernement de dégager un budget pour la mise en place d'un plan décennal de communication sur le développement durable, avec le double objectif d'une communication à visée mondiale, mais également nationale.

Comment vendre un sujet tel que le développement durable ? Il doit être vendu, et je ne pense pas la tâche impossible. Tout journaliste est également citoyen, père de famille, consommateur. Cherchons le derrière son emploi réducteur !

Ma deuxième proposition sera de demander aux participants de Jo'burg de se pencher tout spécialement sur les médias qui s'adressent aux enfants. Nous ne pouvons que donner la priorité à un travail sur l'information et l'éducation des enfants qui, ayant dix ans aujourd'hui, en auront vingt dans dix ans.

Peut-on encourager les organisations médiatiques qui adoptent activement une approche non durable à repenser les valeurs qu'elles véhiculent ? Je crois que les gens qui les animent sont peu capables de s'amender. Pourquoi sont-ils opposés au développement durable ? Ce n'est pas qu'ils n'en aient pas saisi l'intérêt, c'est tout simplement que ce n'est pas leur intérêt. Ils sont au nombre des irresponsables pour qui le bien universel ne compte pas. Ils font partie de ceux qui se prosternent devant le veau d'or. Ceux-là, qu'il faut chasser, n'ont pas d'éthique, ils n'en auront jamais.

Bernard Léon, Directeur de la Branche Environnement de Reed Expositions (France)

FORCES SPIRITUELLES : UNE DETTE À L'ÉGARD DE L'HUMANITÉ

A entendre les voix convergentes d'un certain nombre de leurs représentants, l'ensemble des organisations existant au titre d'une spiritualité pourraient avoir un rôle dans la construction d'une société mondiale "durable". Mais elles ne tiendront cette place qu'au prix d'une remise en cause de leurs propres attitudes et d'un effort de coopération sans précédent entre elles.

Si les forces spirituelles, et en particulier les Eglises et autres institutions représentant les principales religions, paraissent souvent absentes, et quelques fois marginalisées, dans les débats et programmes d'action pour le développement à l'échelle locale ou internationale¹, c'est d'abord leurs propres comportements qu'elles doivent analyser. "Par rapport à l'état actuel de notre planète, nous, les religieux, avons aussi les mains sales", résume le rabbin néerlandais Soldendorf. " Qu'ont fait les Eglises et les autres religions pour éviter les grandes tragédies dont nous sommes témoins depuis quelques décennies ? Peu de choses", complète Maximiliano Mizzi, franciscain italien. "Les religions du monde ont été trop passives face aux grands dangers qui ont assailli nos sociétés. Elles ne se sont pas assez sensibilisées, elles ont trop eu tendance à penser "c'est le problème des politiques". Les religions auraient en quelque sorte caché la lumière dont elles sont les héritières et les répondantes pour le bien commun, lumière qu'elles savent assez bien définir : une conception du monde et de la vie qui donne une place précieuse aux droits et à la responsabilité de la personne humaine, mais dans un mouvement de re-création permanent beaucoup plus large. Les diverses confessions et courants spirituels auraient souvent négligé le travail continu qui est nécessaire en leur sein pour intégrer cet appel et le répercuter dans des actes ; elles auraient aussi facilement fait passer la défense de leurs propres institutions, fatalement avec une tendance à s'opposer les unes aux autres, avant le service de tous.

Ainsi le travail des politiques ou des organisations de la société civile avec les religions est-il "mis en doute", évalue John Kenney, du Conseil pour un Parlement des Religions du monde ; "la religion paraît éloignée des problèmes et paraît même faire partie des problèmes qui se posent à la famille humaine". En ce sens, plusieurs responsables religieux, en relation avec la caution –voire l'impulsion- donnée par les organisations spirituelles à plusieurs conflits récents aussi bien en

Asie du Sud qu'en Europe ou au Proche-Orient, stigmatisent l'option du nationalisme comme la dérive principale des religions, et l'obstacle premier à leur participation aux débats et actions sur l'avenir du monde.

Un engagement à la base

Repérer ces dérives n'empêche pas de reconnaître l'implication des religions, le plus souvent à l'échelle locale, dans les efforts de développement humain, y compris lorsque ceux-ci ont une dimension de long terme, et dans la résolution de plusieurs conflits. Les mouvements spirituels exercent cette influence parfois directement en tant qu'institutions, lorsqu'ils soutiennent publiquement, et matériellement, certains groupes sociaux comme les paysans sans terre ou un certain nombre de peuples victimes des guerres et des persécutions politiques. Ces formes d'action peuvent d'ailleurs être construites à l'échelle internationale, par le canal des diverses agences d'aide au développement liées aux familles spirituelles.

Cette implication construite au service du développement humain est également indirecte. Les courants spirituels, sous condition bien sûr d'une ouverture à l'universel de leurs approches théologiques et pratiques, incitent leurs membres à " agir pour l'autre " ; ils rendent cette action plus solide et éthiquement plus élaborée par son raccordement avec une formation de la pensée et avec un " travail au niveau du monde intérieur " de chacun. " Puisse-je servir de bateau pour ceux qui veulent traverser la rivière ", résume le Dalai-Lama. Assez souvent, remarque-t-on, la conduite des forces spirituelles est paradoxale : une partie de leurs membres sont présent au service de la paix, des droits de base des citoyens les plus pauvres, etc., dans les lieux mêmes où les forces spirituelles ont eu aussi, directement ou par leur passivité, dans le présent ou dans l'histoire, un rôle opposé au développement : Sri-Lanka, Swaziland, Afrique du Sud, Irlande...

1 - Ce qui n'a pas été le cas lors du Forum Dialogues pour la Terre ; on ne peut que reconnaître, plus généralement, la place accordée à l'expression des spiritualités dans la démarche globale de Green Cross International.

" Réaliser le ciel sur la terre, c'est le but de toutes les familles spirituelles "

Swami, Maheshwarananda, Autriche

ELARGIR L'HORIZON DES CONVERGENCES

Le Conseil pour un Parlement des Religions du monde œuvre avec des équipes issues de plusieurs mouvements spirituels ou religieux à dessiner des stratégies susceptibles de les faire progresser ensemble vers un avenir pacifique, juste, conforme aux critères du développement durable .

La base actuelle de cette action est la sollicitation faite à des responsables de chaque famille spirituelle pour qu'ils rédigent une Déclaration de Stratégie Religieuse, document qui exprime, en articulation avec leur tradition, ce qu'est leur engagement à l'égard des grands problèmes auxquels l'Humanité et la terre ont à faire face. Chaque "stratégie religieuse" est mise au point, en coopération avec le Conseil, par un collectif de responsables, d'érudits, de militants issus de la communauté concernée. Les divers courants ont ainsi à adopter un questionnement commun et par la suite à y apporter leurs réponses spécifiques : quelle preuve avons-nous que le monde peut changer dans un sens positif? Quelle serait notre vision de ce monde meilleur ? Que devons-nous faire pour atteindre cette vision, avec quelles actions, quels responsables identifiés, quels coûts et quels bénéfices ? Comment aider les acteurs de ces changements ?

On le voit, l'éthique, et aussi le caractère novateur, de cette démarche est dans la cohérence qu'elle incite à construire entre le registre des croyances fondamentales et celui des actions à réaliser.

L'ensemble des déclarations mises au point déjà par des Eglises ou mouvements spirituels fait ressortir un remarquable degré de convergence entre elles, ce qui suggère vraiment la possibilité d'une collaboration inter-confessionnelle active au service du développement du monde.

Une fois rédigés et confrontés entre les familles spirituelles, ces documents sont destinés à faciliter le dialogue et le partenariat avec d'autres organisations qui exercent un rôle de guide dans l'opinion, et ceci au service de la construction d'un monde meilleur. Bien entendu, toutes ces organisations auront auparavant travaillé leur propre "déclaration de stratégie". Cette étape est capitale pour consolider l'engagement de chaque institution, et en particulier celui des religions.

d'après John Kenney

Refuser tout sectarisme

Pour contrer ces tendances, pour apurer leur dette à l'égard de l'humanité, trois processus semblent nécessaires de la part des forces spirituelles. Il en va en premier lieu de la culture de l'éthique du développement qu'elles approfondiront elles-mêmes, en lien avec leurs fondements propres et avec leurs pratiques spirituelles particulières : méditation, cultes, formation-intériorisation basée sur leurs Ecritures respectives ; "la transformation intérieure ne suffit jamais pour être capable d'une vie de compassion, souligne Edward Ayres éditeur de presse américain², mais elle est cependant essentielle ". Les religions du monde perçoivent de

façon semble-t-il croissante ce qu'est leur responsabilité dans la formation et la mobilisation massives d'artisans du développement durable. "Nous sommes confrontés au défi de créer des citoyens du monde", synthétise une adepte du Sokagakai Japonais, Joan Anderson.

Un second volet incontournable de leur action réside dans le dialogue qu'elles sauront instaurer entre elles. Celui-ci passe par le refus de toute exclusive, mais ne doit pas en rester à une conception minimale de la tolérance inter-religieuse. A partir de leurs points communs et de leurs différences, les familles spirituelles sont

" La capacité des religions la plus porteuse d'énergie est de dépasser le développement durable pour parler de la vie durable, dans la conscience de faire partie d'un processus universel. Et la durabilité de la vie est conditionnée par la continuité des processus de vie "

Mary-Evelyn Tucker, coordinatrice du Forum sur la Religion et l'Ecologie, Etats-Unis

appelées à renforcer ensemble les points d'appui spirituels de la démarche du développement durable, et à s'affirmer le plus possible ensemble dans les débats de société, y compris sur le registre politique et économique. Tel est l'objectif de plusieurs convergences inter-religieuses qui se sont affirmées ces dernières années. Enfin, les forces spirituelles peuvent avoir un rôle par les alliances et dialogues qu'elles tissent avec des organisations de la société civile : syndicats, associations d'éducation, acteurs économiques... indépendantes des religions. De multiples expériences attestent déjà de la pertinence de cette option, en particulier dans les sociétés pauvres, face à des fléaux comme la déforestation, le travail des enfants, les grandes endémies telles que le SIDA, les affections de la vue, la lèpre. Mais beaucoup reste à faire à tous les échelons. Cela suppose notamment que les représentants des courants spirituels acceptent de se former aux données et aux perspectives d'action économiques et environnementales, dans toute leur complexité. Cela suppose aussi qu'ils fassent tomber les barrières qui, dans leurs diverses institutions,

éloignent les croyants d'un dialogue et d'un engagement d'égal à égal avec " ceux qui ne croient pas au ciel ". " Surtout, veillons à ne pas exclure la contribution éthique considérable de ceux qui ne se rattachent à aucune spiritualité " conclut John Taylor, le président de la Conférence mondiale des Religions pour la Paix.

"Depuis qu'il existe et selon ce qui est écrit dès les premières pages de la Bible, l'être humain a deux tâches : réguler toutes les créatures, y compris lui-même ; et prendre soin du jardin. Agir pour le développement durable, c'est tout faire en fonction de la septième génération qui viendra après nous".

J. Soldendorf, rabbin, Pays-Bas

Au Moyen-Orient, il est de la responsabilité des responsables musulmans et israélites d'établir un dialogue pour garantir l'accès à l'eau.

J. Soldendorf, Rabbin, Pays-Bas

QUEL RÔLE POUR LES ÉLUS ?

L'action des élus (parlementaires et élus territoriaux) dans le sens du développement durable peut revêtir une certaine ampleur.

Son contexte est néanmoins de plus en plus difficile. De multiples facteurs tendent à affecter l'efficacité de l'action publique.

- De nombreuses démocraties sont encore très jeunes, ou reconstituées depuis peu. De plus, les processus de décentralisation avec dévolution d'une fraction importante du pouvoir aux élus locaux sont inachevés (en Afrique par exemple) ou inexistant dans de nombreux contextes. Il ne suffit d'ailleurs pas de reconnaître des compétences aux élus d'un territoire (commune, agglomération, région...) pour que ceux-ci soient effectifs. L'affectation des ressources nationales, et non seulement de celles de l'impôt, est en question.
- Les élus sont seuls affrontés aux coûts sociaux et environnementaux, de plus en plus lourds, induits par la globalisation, cependant que la disjonction entre croissance économique et progrès social, à l'échelle mondiale et dans un certain nombre de cas à l'échelle locale, met la citoyenneté en désarroi.

L'ÉCONOMIE À SA VRAIE PLACE

"Nous sommes dans une économie de marché [...] ce que nous voulons c'est que comme dans tous les Etats démocratiques, cette économie de marché n'impose pas la forme de la société et ne conduise pas une société de marché, qu'elle joue son rôle mais qu'elle reste dans le domaine économique. L'économie s'est mondialisée, la politique ne s'est pas mondialisée. Donc nous sommes dans une situation qu'il faut organiser [...] Si on veut remettre, comme c'est le cas dans la plupart des démocraties, l'économie à sa vraie place, qui est une place seconde par rapport aux grands principes et à l'éthique, il nous faut construire sans pouvoir nous appuyer sur un système politique."
 "Quelle est la façon de faire ? Renforcer les organismes comme l'OIT, dans le domaine de l'environnement, créer une organisation mondiale de l'environnement, renforcer l'OMS et faire en sorte que dans des sujets économiques soit pris en compte ce qui concerne la santé, les citoyens, l'environnement [...] en coiffant le tout par l'ONU avec un conseil de sécurité économique".

Pierre-Alain Muet, économiste, Adjoint au maire de Lyon

Ce qui pourrait être l'intérêt général est obscur. Les élus ont donc du mal à arbitrer entre des besoins de plus en plus diversifiés et des demandes de plus en plus souvent contradictoires, de plus en plus difficiles à concilier. Et pourtant, ils le constatent : le développement durable ne se décrète pas. Il se négocie. Il appelle des délibérations collectives associant de multiples acteurs à différentes échelles territoriales. Comment inventer, lorsqu'on en a conscience, une nouvelle façon d'exercer sa responsabilité d'élu ?

- Au demeurant, s'il est possible, et d'ailleurs nécessaire, d'élaborer, dans chaque pays, des politiques nationales cohérentes avec les objectifs du développement durable (sans se limiter, bien entendu, aux politiques de protection de l'environnement, mais en affirmant les liens entre la politique économique, les modes de production et de consommation, l'action sociale, la protection environnementale et l'aménagement du territoire), il apparaît de plus en plus difficile, pour les Etats, d'assurer seuls la disponibilité des biens publics nécessaires à la viabilité de la croissance. La résolution d'un nombre croissant de problèmes est nécessairement renvoyée à l'échelle internationale.
- Il existe un choc des temporalités entre le rythme du développement et les échéances démocratiques. Sous la pression des nécessités immédiates, les élus, dont le mandat électif est de relativement courte durée, ont du mal à situer leur action dans le temps long. De plus, ils disposent rarement des informations leur permettant de prendre des décisions pertinentes par rapport aux objectifs du développement durable.

- Le comportement des médias n'incite guère les élus à la transparence...et leur niveau de déontologie individuelle laisse encore parfois à désirer.

- Le concept de développement durable et les exigences qu'il comporte sont encore loin d'être assimilées. Un effort considérable d'information, de sensibilisation, de mobilisation reste à conduire à tous les niveaux

L'importance du fait urbain et l'interdépendance croissante du global et du local doivent conduire à porter une attention soutenue au rôle de plus en plus important des élus à l'échelle locale et à la contribution essentielle des villes à la politique de développement durable.

→ VERS JOHANNESBURG : DES PRIORITÉS ET DES INTERPELLATIONS

L'HOMME ET LA TERRE N'ATTENDRONT PAS !

Dix ans après Rio, le Sommet Mondial sur le Développement Durable sera l'occasion de nombreuses interpellations. Celles qui émanent des "Dialogues pour la Terre" s'adressent à tous les acteurs, depuis les Institutions internationales jusqu'au citoyen en passant par les ONG et les États. Parmi ceux-ci les gouvernements des États développés portent une responsabilité particulière.

Un engagement des pays riches

La réduction, l'aménagement et parfois la remise complète de la dette des pays pauvres, et pas seulement des PPTE¹, s'impose comme une urgence sans laquelle il est vain de parler de développement durable. Beaucoup de pays se trouvent grevés d'un fardeau qui les empêche d'éradiquer la pauvreté, de promouvoir un développement économique et social et d'assurer la stabilité nécessaire à un développement qui bénéficie à tous. " La dette des pays du Sud affame des millions d'individus. "

La réduction de la dette n'est pas suffisante pour engager un processus durable de développement. En lien avec la progression nécessaire des diverses politiques nationales des PED vers la concrétisation des droits de leurs peuples, l'accroissement de l'Aide Publique au Développement s'impose ; d'autant plus que la plupart des gouvernements n'ont pas tenu les promesses faites au Sommet de la Terre de Rio. Dix ans plus tard ils sont encore loin de l'objectif, ancien et réaffirmé lors de cette conférence, des 0,7% du PNB affectés à l'APD. Les gouvernements des pays développés doivent faciliter les transferts de technologie pour réduire la pauvreté et mettre à disposition les équipements et savoir-faire nécessaires au développement, ainsi que les transferts de technologie adaptée à l'environnement" particulièrement en ce qui concerne l'énergie, les transports, la gestion des déchets, l'eau...". Il faut réduire "le fossé technologique". Au lieu de subventionner

directement ou indirectement les exportations agricoles, les pays riches doivent " favoriser la mise en œuvre d'une régulation commerciale qui permette l'augmentation des prix agricoles ".

Les pays industrialisés doivent reconnaître leur propre dette écologique vis-à-vis de l'ensemble des populations de la Terre. Ils doivent donc non seulement aménager leurs modes de développement mais reconnaître les biens publics mondiaux et les protéger. Il leur est donc, par exemple, demandé "d'inscrire une clause environnementale dans tous les marchés publics" ou encore de mettre en place "de réelles amendes et non seulement des taxes à la pollution".

Au titre de leur puissance économique et de leurs responsabilités écologiques, les gouvernements des pays développés sont responsables plus que d'autres de mettre en œuvre les programmes d'action signés depuis Rio. Les modes de production et de consommation qui sont ceux des pays riches sont loin d'être "durables". Les gouvernements doivent mettre en place "des programmes incitatifs et contraignants pour soutenir des modèles de production industrielle respectueux de l'environnement". Ils doivent également "promouvoir des modèles de consommation responsable".

Les pays "développés" sont particulièrement concernés par les mesures de désarmement, mais celles-ci touchent l'ensemble des gouvernements.

1- Pays pauvres très endettés

La responsabilité de l'ensemble des États...

Il est manifeste qu'il ne peut y avoir de développement durable sans la paix. Or la menace des armes nucléaires, chimiques et biologiques pèse sur celle-ci. Et les budgets militaires "conventionnels" flambent." Il est demandé aux gouvernements d'interrompre la production d'armements de destruction massive et d'appliquer intégralement les accords de limitation de la production d'armement, ainsi que de démantèlement et d'élimination des armes existantes. "Une réaffectation des budgets militaires est attendue en faveur du développement durable. Le Sommet de Johannesburg devrait ainsi immédiatement annoncer " des mesures concrètes pour renforcer les normes limitant ou interdisant les systèmes d'armes générant des risques prolongés, et une stratégie de dépollution des régions affectées par les déchets de guerre ".

L'ensemble des États doit par ailleurs faire le bilan des engagements pris à Rio en 1992. Il leur faut programmer "des actions concrètes, avec un calendrier précis et des objectifs chiffrés " de façon à promouvoir le développement humain de tous et un environnement qui favorise la vie pour tous. Les citoyens attendent "la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire et de l'Agenda 21". Les

gouvernements, en dialogue avec les représentants de la société civile et du monde des affaires, ont aussi à mettre en place des instruments de régulation avec des mécanismes d'audit et des contraintes efficaces. Il est demandé à tous les États de favoriser la participation aux processus de décision, dans le cadre d'un État de droit, de tous les acteurs de la société civile. Les États devraient promouvoir des indicateurs économiques plus appropriés à une réelle évaluation de la richesse produite en ses diverses composantes économiques, sociales et environnementales. "Des indicateurs de croissance économique, de santé, de niveau de pauvreté, de diversité culturelle, de justice sociale et de l'état de l'environnement devraient notamment être pris en considération. " Les gouvernements ont encore la responsabilité de maintenir les biens publics dans le domaine public. "Les biens publics tels que les ressources en eau ne doivent pas devenir la propriété de groupes privés. "Il se peut, certes, que la gestion des services publics de base soit confiée au secteur privé, mais ce doit être pour en améliorer l'accès et l'usage selon une procédure régulée et contrôlée par les consommateurs citoyens. " L'eau, comme toutes les ressources de la Terre, est un bien sacré : elle ne peut être transformée en une simple marchandise. Elle doit être potable et accessible à tous."

ACHEVER LA DÉCOLONISATION

Le mouvement de décolonisation a consacré l'entrée sur la scène internationale d'un ensemble de pays en voie de développement. L'aide au développement était reconnue comme une nécessité pour la paix mondiale. La plupart de ces pays sont restés dépendants des pays riches dans tous les domaines ; d'une part, par l'incapacité et l'incurie des dirigeants à bien gérer leurs pays ; et d'autre part, du fait du soutien de ces dirigeants par certains gouvernements occidentaux pour assurer la protection de leurs intérêts stratégiques et économiques au mépris des peuples.

Or, le développement durable implique des changements dans le mode de production, dans l'ordre social comme dans les institutions, dans le corpus du savoir comme dans les attitudes et les valeurs.

Nous savons du reste que le marché mondial est un système complexe. Le jeu est ouvert à tous, mais certains disposent de plus de pouvoir dans la fixation des règles. Les pays riches seraient-ils prêts à bannir les inégalités dans le mécanisme d'échange en impliquant, dans ce processus, l'éthique économique ?

Aujourd'hui, pour réduire l'écart sur le plan du numérique, il faut envisager des actions massives, à la fois politiques et économiques ; ensuite, il est indispensable d'encourager les partenariats à tous niveaux, impliquant les gouvernements, les institutions internationales et les autres acteurs, en l'occurrence, la société civile. Les gouvernements occidentaux seraient-ils prêts à rompre les alliances avec les régimes politiques dictatoriaux et autoritaires pour favoriser ainsi l'instauration des systèmes politiques démocratiques, où les peuples seraient les seuls arbitres, clefs de tout développement durable ?

Toute politique de développement durable qui ne tiendrait pas compte des enjeux socio-économiques et politiques engendrerait, à long terme, des formes de résistances populaires dans les pays du tiers-monde mettant en danger les intérêts d'ordre économique des pays occidentaux ; et d'autre part, elle déclencherait le sentiment d'hostilité irréversible au monde occidental. Les expériences douloureuses récentes peuvent nous servir d'exemple.

Pierre Kasongo-Matala, Pasteur de l'Église Réformée , République Démocratique du Congo

Des ONG du Sud insistent sur les responsabilités multiples qui conduisent au développement de la corruption. Elles demandent des indicateurs internationaux de transparence dans les relations entre États.

Les interpellations aux gouvernements ne visent pas seulement leurs initiatives dans leur propre pays. Elles demandent que, dans le cadre des Nations Unies et des Conférences internationales, notamment à Johannesburg, les États contribuent à un nouvel engagement mondial pour un développement durable dans ses composantes humaines, sociales et écologiques². Grâce aux efforts des États mais aussi de la société civile, tant du Nord que du Sud, le Sommet Mondial de Johannesburg devrait aboutir à un nouveau Pacte Mondial "pour combattre la pauvreté, les injustices environnementales et améliorer la mise en œuvre des politiques de développement durable". Il s'agirait d'un "contrat social planétaire posant les bases d'un nouvel équilibre entre les limites des écosystèmes, la croissance économique et les besoins des populations les plus vulnérables". Sur la base de principes universels, ce pacte devrait promouvoir des objectifs et des moyens, au niveau de la planète, tant pour faire reculer la pauvreté que pour promouvoir partout des droits sociaux reconnus et préserver les équilibres écologiques ; il serait le cadre de nouveaux mécanismes de co-financements, "peut-être au travers d'un impôt ou d'une taxe mondiale"³.

Dans le cadre des écarts qui se creusent de plus en plus entre les pays, les gouvernements doivent s'entendre pour mettre en place de nouveaux instruments de taxation internationaux pour redistribuer les richesses et préserver l'environnement ;

Compte tenu de l'importance de l'information, chaque pays, à commencer par les plus riches, devrait contribuer à alimenter un budget destiné à une agence internationale d'information sur le développement durable.

...et de leurs organisations internationales

Il faut viser à réformer le Conseil de sécurité des Nations Unies pour que le traitement des questions de sécurité internationale soit plus collectif et plus

représentatif de la communauté internationale. Dans cet esprit, l'approche de la sécurité pourrait alors être plus globale : "Cet organe doit reconnaître et intégrer les liens institutionnels entre l'économie, l'environnement naturel et la sécurité. "

"La mise en œuvre du développement durable ne peut se faire dans le cadre actuel des Nations Unies sans des mutations significatives." La Commission des Nations Unies pour le Développement Durable ne bénéficie ni de l'autorité ni des moyens financiers qui correspondent à sa mission. "Ce qu'il faut, c'est un organisme flexible, transsectoriel, par exemple un Conseil, attaché directement au Secrétaire Général des Nations Unies." Un tel organisme devrait pouvoir conduire des audits et "faire appliquer ses décisions au niveau international".

Les mêmes questions se posent pour le Programme

ÉLARGIR LES COOPÉRATIONS INTERNATIONALES

La Communauté urbaine de Lyon est engagée dans diverses coopérations décentralisées avec des villes du Sud (Beyrouth, Ouagadougou, Bamako, Porto Novo, etc.). Ces coopérations portent sur l'accès aux services publics locaux et en particulier dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement⁴. La convention liant le Grand Lyon à Beyrouth porte ainsi sur la protection de la ressource en eau potable et la qualité de l'eau distribuée. Ce projet est suivi depuis quelques années par un ensemble d'acteurs publics et privés auxquels s'est associé l'Office national des eaux du Maroc, à Rabat. Progressivement se met donc en place une coopération Sud-Sud. Elle se traduit par la mise en place actuelle d'un centre de formation aux métiers de l'eau. Parallèlement, le projet d'un centre de formation aux services urbains initié à Ouagadougou aurait pour impact la formation des cadres territoriaux à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest. La mise en réseau de l'ensemble des dispositifs de formation des cadres territoriaux des villes en coopération avec le Grand Lyon permettra (cette réalisation n'en est pas encore au stade opérationnel) d'obtenir un système pérenne à fortes potentialités (économies d'échelle territoriale, effets de proximité, meilleure allocation des ressources de la coopération française, enseignement à distance) dans les domaines de l'accès aux biens publics fondamentaux.

2 - Sans tout attendre de l'adoption de Chartes qui restent souvent en partie lettre morte, mais conscients de l'importance des directions éthiques que peut indiquer une Charte, les participants aux Dialogues pour la Terre ont insisté sur l'intérêt d'une adoption de la Charte de la Terre ; certains allant jusqu'à avancer : " À Johannesburg, la Charte de la Terre ne doit pas être négociée par les États, mais adoptée en tant que telle. "

3 - Par exemple " une taxe sur les transactions financières transfrontalières et une taxe sur les transports aériens internationaux ".

4 - Partenaires nationaux : Association Corail, entreprises privées, Université Claude Bernard Lyon 1. Partenaires internationaux : Office des eaux de Beyrouth, Office national des eaux du Maroc, Villes de Ouagadougou, Porto Novo, district de Bamako, WBCSD (World business council of sustainable development), UNEP, CLAIR (association de recherche lyonnaise).

des Nations Unies pour l'Environnement. Ne faudrait-il pas aller vers une véritable Organisation Mondiale pour l'Environnement ? Faut-il imaginer une Cour Internationale de l'Environnement appuyée sur un cadre légal concernant le développement durable, avec un pouvoir de juridiction et de sanctions ? Certains proposent aussi la création d'une Agence mondiale des énergies renouvelables. L'OMC, la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire international (FMI) doivent être placés sous le contrôle des Nations Unies et de ses règles de droit international. "Aujourd'hui, 50 entreprises détiennent 50% des revenus mondiaux... une poignée de nantis s'approprie les richesses planétaires." "Il faut une réforme profonde des institutions économiques internationales et du système économique mondial". Il est demandé à l'OMC de rompre avec une approche mercantiliste pour adopter celle du

développement durable, avec de vraies normes sociales et environnementales. De telles perspectives exigent bien sûr l'élimination des paradis fiscaux.

L'OMC doit redéfinir à la fois ses règles commerciales et ses procédures de règlement des différends selon les perspectives de l'éthique, de la solidarité en faveur des populations les moins favorisées qui sont privées des biens les plus fondamentaux, du principe de précaution face aux risques sociaux et écologiques que comportent les activités commerciales lorsqu'elles ne sont pas régulées. L'OMC se doit d'être plus participative, tant en ce qui concerne ses membres (les États) que la société civile internationale en voie d'émergence. " Si l'OMC veut conserver son statut d'organisation démocratique gouvernée par ses membres, elle doit permettre la pleine participation de tous ses membres."

UNE RESPONSABILITÉ SPÉCIFIQUE POUR L'EUROPE ?

- L'Europe doit également jouer un rôle moteur pour inclure les pays en développement à cette table des négociations, "en orientant la Banque mondiale et le FMI vers des priorités de durabilité de la croissance, en faisant progresser les domaines du droit, du social et de l'environnement dans les grandes institutions internationales, en ouvrant ces dernières aux pays émergents, en promouvant une fiscalité internationale qui permette un financement suffisant des biens publics mondiaux ."

Gérard Collomb, maire de Lyon

- Si l'Europe a inventé la modernité, elle est la mieux placée pour affirmer que le monde est en train d'en sortir... et est déjà entré dans une ère transmoderne, post-patriarcale et post-capitaliste ⁵. Acculée à innover face à ce changement de paradigme, l'Europe doit jouer, au sein même des institutions internationales, un rôle moteur dans l'élaboration d'une nouvelle gouvernance mondiale organisée "autour d'une exigence d'éthique et de signification [face] aux événements contradictoires qui nous assaillent". Elle dispose pour cela de son projet originel, combinant paix et prospérité pour la communauté d'Etats et de citoyens qu'elle réunit et d'une structure de pouvoir inédite, non hiérarchique où les problèmes communs sont examinés et traités, sur un pied d'égalité, autour de la même table.

Dès lors, quelles sont les politiques mondiales innovantes que l'Europe pourrait impulser ?

- Une politique étrangère "fondée sur un projet de paix et de justice mondiale qui inclurait une réflexion [...] sur l'économie transmoderne de la société de la connaissance", auquel il faudrait adjoindre un débat sur un véritable dialogue des civilisations qui intégrerait la dimension religieuse.

- Une politique de défense basée sur la "mise en commun des vulnérabilités" qui invaliderait ainsi la course aux armements.

- Une politique agricole mondiale qui aurait pour fondement "le respect de la nature, des espèces et des cultures autochtones, de la justice sociale et du Bien Commun", la préoccupation exclusive du profit, au détriment de la justice sociale et d'une répartition équitable des revenus, n'étant pas soutenable.

Sans concertation avec la société civile, ces politiques sont vouées à l'échec et c'est bien dans son rôle de catalyseur mettant en mouvement une concertation avec les sociétés civiles du Nord et du Sud que l'Europe, dépouillée de son arrogance de grande puissance, pourrait devenir une "puissance de sagesse".

Marc Luyckx Ghisi, ancien conseiller auprès du président de la Commission européenne

5 - Marc LUYCKX GHISI, "Au-delà de la modernité, du patriarcat et du capitalisme. La société réenchantée ?", Paris, L'Harmattan, 2001.

Le poids des collectivités locales

Les villes ont, quoique de façon très hétérogène, une expérience directe de gestion de l'environnement urbain et de politiques sociales qui visent à l'équilibre des chances pour tous les habitants. Elles peuvent développer la formation et l'information des élus sur les questions de développement durable. Elles peuvent prendre des initiatives dans des réseaux d'agglomérations et trouver ainsi une place plus active dans les campagnes internationales pour le développement durable.

"L'agglomération urbaine est un niveau particulièrement pertinent pour conduire, de façon concrète et crédible, des démarches de développement véritablement globales et intégrées, avec une approche réellement systémique des problèmes."

Les villes sont invitées à développer des réseaux de coopération active et de réflexion commune sur les expériences les plus prometteuses. "La coopération décentralisée de ville à ville doit devenir un atout majeur dans la réduction de la pauvreté et le développement d'une solidarité Nord-Sud."

Parce qu'ils sont au contact des citoyens, parce qu'ils exercent des responsabilités majeures en matière de cohésion sociale, de gestion et de développement de leur ville, les élus locaux peuvent être considérés

comme des acteurs incontournables de la politique de développement durable. Leurs associations doivent être, à l'instar des ONG, considérées comme des interlocuteurs à part entière des instances internationales comme des responsables gouvernementaux..

Un enjeu démocratique

La demande est forte de "création d'espaces de dialogue citoyen pour influencer sur les politiques publiques", que ce soit à l'échelle d'un territoire, de l'État, de groupements d'États ou de la communauté internationale. Si le respect du principe de subsidiarité semble légitime, l'émergence des exigences de participation de la société civile au niveau international n'en est pas moins nette. "Il faut intégrer la société civile au contrôle des décisions et l'associer à des audits des organisations internationales." Le Pacte mondial pour un développement durable devrait être négocié à quatre voix : les gouvernements, mais aussi les parlements, les Institutions internationales et la société civile. "L'émergence d'une citoyenneté mondiale appelle des instances politiques ou décisionnelles irréfutables."

JOHANNESBURG : DES ENGAGEMENTS PUBLICS SONT À PRENDRE

Le Collectif Jo'burg 2002 rassemble plus d'une centaine d'associations, de collectifs d'associations et de syndicats préparant en France la participation de la société civile au Sommet Mondial sur le Développement Durable organisé à Johannesburg du 26 août au 5 septembre 2002.

Les revendications et propositions sur lesquelles le Collectif en attend des engagements concrets sont :

- La réaffirmation par les pays de l'OCDE de leur engagement de consacrer 0,7% de leur PNB à l'Aide Publique au Développement, et un engagement ferme sur la date de réalisation de cet engagement, à savoir au plus tard dans cinq ans. A cela s'ajoute la promesse d'éliminer les dettes publiques des pays les plus pauvres dans un délai de moins de cinq ans et d'utiliser les mécanismes de conversion de la dette pour des opérations de développement durable.
- La fixation d'objectifs concrets, chiffrés et accompagnés d'un calendrier, de réduction des gaz à effet de serre dans les pays de l'OCDE. Ces réductions requièrent l'élimination des subventions aux énergies fossiles ainsi qu'à l'énergie nucléaire qui ne peut en aucun cas leur constituer une alternative.
- La ratification et la mise en application des Accords multilatéraux sur l'environnement (biodiversité, climat, déchets, désertification) mais aussi des engagements précis des pays de l'OCDE sur des mécanismes permettant de financer la mise en œuvre de ces accords dans les pays en développement.
- La refonte de l'architecture internationale afin de subordonner les règles de l'OMC aux principes des Nations Unies sur la protection des écosystèmes, aux normes fondamentales du travail telles que répertoriées dans les huit conventions fondamentales de l'O.I.T., aux engagements pris dans les accords multilatéraux sur l'environnement.
- Le renforcement des cadres législatifs et juridiques sur l'implication des entreprises et des institutions publiques dans le développement durable avec la définition des responsabilités des entreprises par la mise en application du principe "pollueur-payeur", la mise en place d'indicateurs de développement durable applicables à la sélection et à l'évaluation des marchés publics et des crédits publics à l'exportation.
- La remise en cause de l'Accord général sur le commerce des services de l'OMC en s'opposant à

la privatisation des services essentiels et en garantissant aux populations vulnérables l'accès aux services de base pour la satisfaction de leurs besoins fondamentaux (eau, santé, éducation...).

- L'identification de mesures concrètes pour que tous les citoyens puissent faire valoir leurs droits et recourir à des procédures administratives transparentes, avec une attention particulière au respect des droits des migrants et à l'amélioration de la participation des femmes aux processus de décision ; ceci nécessite en amont le financement et la mise en œuvre d'une éducation globale et cohérente au développement durable.
- La mise en place de mesures concrètes pour améliorer les plans d'urbanisation. Contribuer à ce que les villes deviennent des lieux de vie acceptables pour chacune et chacun, où s'exerce la citoyenneté, à travers notamment la participation directe aux choix d'aménagement, d'urbanisme et de construction est un enjeu majeur. Par ailleurs, les constructions contribuent, via leur fabrication puis leur utilisation, à plus de 20% de la production de gaz à effet de serre et, pour les logements, influent directement sur la santé. La diminution des émissions passe donc par des choix consultés et éclairés en matière d'urbanisme.
- L'identification de mécanismes d'évaluation et de suivi de l'impact des politiques commerciales, d'équipement, sociales, agricoles et des politiques locales sur le développement durable.

Des engagements sur ces points fondamentaux doivent s'inscrire dans une démarche globale visant une plus grande justice. Ils sont la base minimum pour que la préoccupation de renforcer le développement durable affichée par tous les gouvernements ne reste pas lettre morte.

(extraits des positions du Collectif Jo'burg en vue du Sommet Mondial sur le Développement Durable)

contact : Collectif Jo'burg 2002, c/o Association4D, 7, Impasse Charles Petit - 75011 Paris

Tél. : 01 44 64 75 82

www.collectifjoburg2002.org